

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vire.
Composés un seul numéro: 832-1930

LE SOLEIL

VENDREDI 3 JUIN 1988
QUÉBEC, 92^e année, no 155

52 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd
Lies de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢
Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$
35¢

LABOSKOP
Les magasins de fruits et légumes frais aux
HALLES FLEUR DE LYS
et
PLACE DE LA CITÉ

LE SPORT



Mark Griffin

Les Expos veulent Griffin

♦ Bill Stoneman a confirmé hier l'intérêt des Expos pour le jeune Mark Griffin, un jeune joueur de baseball de Sainte-Foy. « C'est le genre de joueur que nous aimerions avoir », a-t-il déclaré.

Page S-4

Libre-échange Toronto défie Ottawa

♦ TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien vient de défier ouvertement l'accord de libre-échange canado-américain en déposant une loi selon laquelle les compagnies canadiennes auront présence quand la province accordera des permis pour la création de nouvelles cliniques.

« Nous n'abandonnons pas et nous revendiquons haute-
Lire A-2, TORONTO...

LES ARTS

Lama a vu Napoléon avec émotion et humour

♦ C'est hier soir la première québécoise du Napoléon-Lama. Notre chroniqueur de spectacles, Louis Tanguay, y était, bien entendu. Il présente cette production grandiose comme un savant dosage d'émotion et d'humour.

Page C-1

LE SOMMAIRE

Alain Bouchard.....B-1
Annonces classées.....C-5 à C-13
Arts.....C-1 à C-3
Bridge.....C-9
Crayons de soleil.....B-2
Décès.....C-14 et C-15
Économie.....A-7 à A-12
Horoscope.....C-9
Monde.....A-6
Mots croisés.....C-6
Mot mystère.....C-6
Où aller à Québec.....C-4
Patron.....C-13
Roman.....C-7

LA MÉTÉO



Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Maximum: 16 degrés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Détails, page C-5

Prolongation des conventions collectives

La FTQ accepte l'offre du ministre Gobeil

♦ Rejetée par la majorité des syndicats représentant les employés du secteur public, l'offre du gouvernement de prolonger d'un an les conventions collectives est ac-

par Brigitte BRETON

ceptée par 85 pour 100 des 45,000 membres de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ). En se distinguant, la FTQ n'a pas pour autant l'impression de rompre ses relations avec la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et de

la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le coordonnateur de la FTQ pour les négociations, M. Henri Massé, a en effet mentionné hier au SOLEIL que le processus de négociations entre le Conseil du trésor et les syndicats représentant les 313,00 salariés du public est tellement long, qu'il y a de fortes chances que les trois organisations se rejoignent un jour.

Outre la FTQ, seul le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) s'est pro-

noncé en faveur de la reconduction de la convention et de l'augmentation salariale de 4 pour 100. Dans le cas du SPGQ, le oui est toutefois conditionnel à une entente à venir sur le processus d'évaluation des postes.

M. Massé est d'autant convaincu que la rupture sera de courte durée du fait que les trois centrales ont comme priorité la restructuration salariale (nommée aussi équité ou relativité salariale). « Il est illusoire de croire que le Conseil du trésor conclura une

douzaine de règlements sur cette question. La CEQ, la CSN et la FTQ se retrouveront donc à la même place, au même moment », avance le négociateur. Actuellement, un rapprochement peut paraître impossible mais ce ne serait qu'une question de temps.

Si 92 pour 100 des syndicats de la FTQ ont accepté la proposition du président du Conseil du trésor, c'est la preuve que les membres veulent voir solutionner une fois pour toutes l'épineux problème de la relativité salariale, a

déclaré pour sa part le président de la FTQ, M. Louis Laberge, lors d'une conférence de presse tenue hier à Montréal. Rappelons que la FTQ a recommandé l'acceptation de l'offre de Gobeil car elle estime que le dossier de la restructuration sera réglé plus facilement en dehors des négociations formelles.

Le négociateur Massé précise pour sa part que ce répit d'un an pour le renouvellement des conventions collectives, qui devaient venir à échéance le 31 dé-

Lire A-2, FTQ...

Mulroney l'annoncera aujourd'hui \$110 millions pour dépolluer le Saint-Laurent

♦ OTTAWA (PC) — En étroite collaboration avec le Québec, le gouvernement fédéral investira \$110 millions au cours des cinq prochaines années dans la mise en valeur, la dépollution du fleuve Saint-Laurent et la recherche environnementale.

par Pierre April

De cette somme, une tranche de \$55 millions servira à l'établissement dans la région de Montréal d'un Centre de recherche et de développement dans le domaine de l'environnement.

Une source sûre et proche du cabinet du premier ministre Mulroney a indiqué à la Presse Canadienne que le chef du gouvernement annoncerait aujourd'hui à Montréal dans une allocution devant les membres de la Fondation québécoise en environnement le contenu d'un programme quinquennal qui, selon les premières évaluations, pourrait créer une centaine de nouveaux emplois dans les secteurs de la recherche

et de la technologie environnementales.

En décidant d'investir dans un Centre de recherche, a-t-on souligné au cabinet du premier ministre, le gouvernement canadien répondra finalement aux attentes des nombreux groupes écologiques, d'universitaires, de chercheurs et du gouvernement du Québec qui réclament « à corps et à cris » depuis de nombreuses années cette mesure. Cet investissement, souligne-t-on, pourrait faire profiter les chercheurs québécois de technologies développées par les scientifiques à l'emploi du fédéral.

Le programme comportera un autre investissement de \$7,5 millions pour la création du Parc marin du Saguenay. Cette décision vient concrétiser les conclusions d'une étude de faisabilité entreprise en juin 1985 et dont les recommandations finales ont été transmises et retenues par le gouvernement fédéral. Dans cette première phase, la préoccupation

principale touche particulièrement la mise en place d'un plan de gestion, la protection des bélugas, une espèce de mammifère marin fortement touchée par la pollution et en voie d'extinction, et l'utilisation pour fins touristiques de cet attrait naturel.

Puisque la création d'un parc marin requiert l'accord du Québec, le porte-parole du cabinet du premier ministre a indiqué qu'une entente de principe était intervenue récemment entre les deux paliers de gouvernement.

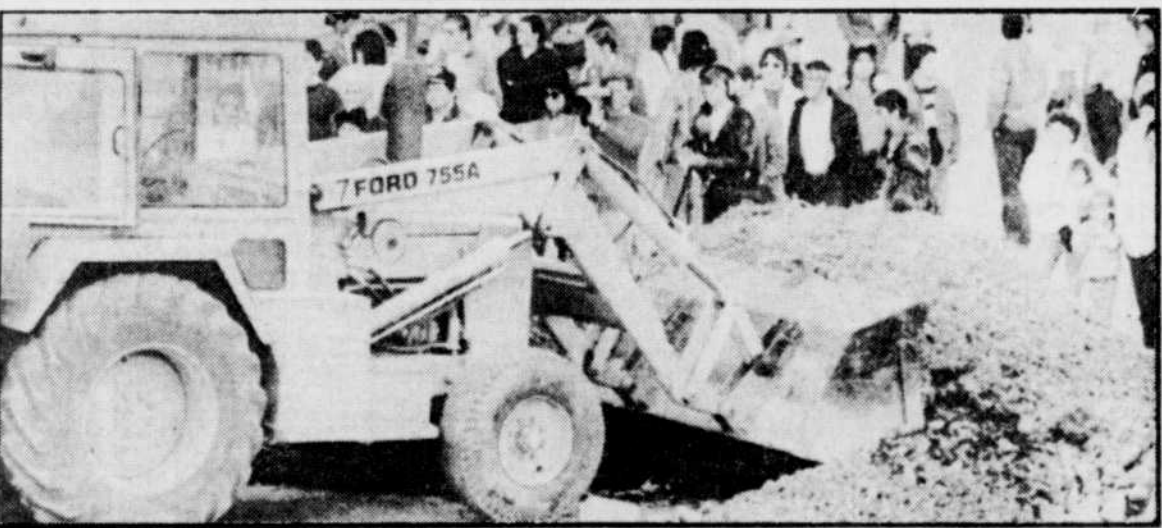
Le premier ministre annoncera aussi qu'une somme de \$5,5 millions sera investie par son gouvernement pour créer une Réserve nationale de la faune dans les îles de Montréal et pour aménager un habitat à la sauvagine.

Pour combattre la pollution du fleuve Saint-Laurent et participer conjointement aux nombreuses démarches entreprises par le gouvernement du Québec à ce chapitre, le ministère fédéral de l'Envi-

Lire A-2, MULRONEY...



Le jeune Daniel Carboneau a pris quelques photos lors du passage du couple Mulroney au CHUL.



De nombreux automobilistes ont été soulagés de voir disparaître les tas de gravier qui bloquaient la route 132.

Kahnawake: les Amérindiens démantèlent leurs barrages

♦ Même si la question du commerce des cigarettes américaines n'a pu être résolue hier, les autochtones de Kahnawake ont accepté de faire disparaître les barricades de gravier qui bloquaient la route menant à la réserve.

Page A-6

Enfants victimes d'abus sexuels

La DPJ compte intervenir beaucoup plus rapidement

♦ D'ici à quelques mois, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la région de Québec mettra un délai maximum de sept jours pour ouvrir un dossier

par Pierre BOULET

lorsqu'on lui rapportera le cas d'un enfant victime d'abus sexuels. Il s'agit d'une amélioration considérable quand on sait qu'actuellement, certaines vic-

times d'abus sexuels doivent attendre jusqu'à trois mois avant que la DPJ ne les prenne en charge.

C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL, hier, le Directeur de la protection de la jeunesse de la région de Québec, M. Alfred Couture. Celui-ci est aussi coordonnateur de la table régionale de concertation sur les enfants victimes d'abus sexuels.

Cette accélération du processus de protection des jeunes victimes d'abus sexuels pourrait en outre s'étendre à toutes les régions du Québec.

En effet, Mme Louise Laberge Perron, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux, a révélé, hier, que le ministère, de concert avec les centres de services so-

Lire A-2, DPJ...

La hausse du taux d'escompte fait grimper le loyer de l'argent de .5%

♦ OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a fait un bond hier, passant de 9.17 à 9.49 pour 100.

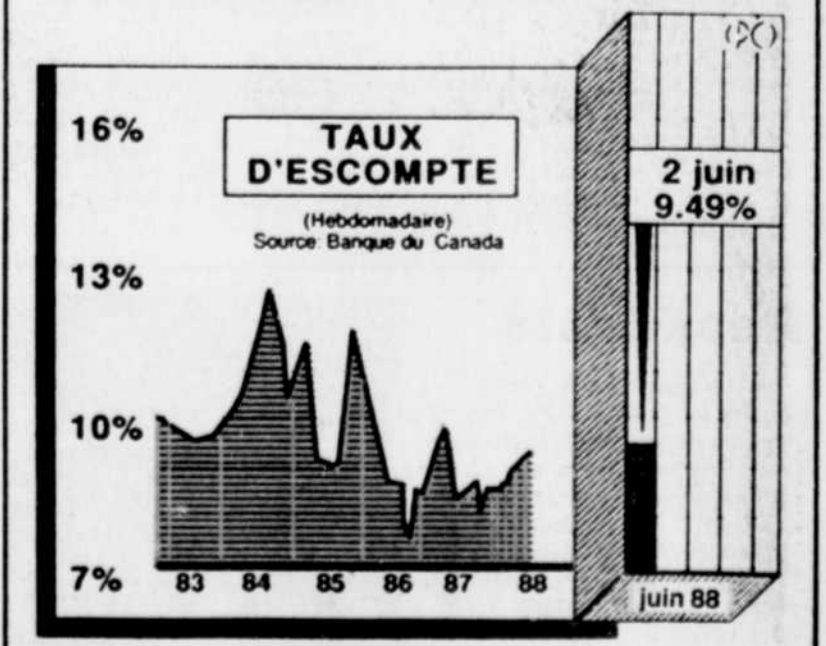
Il se trouve à son plus haut niveau depuis le krach boursier du 19 octobre, où il affichait 9.83 pour 100.

Le relèvement du taux d'escompte, de 32 centièmes de point, est le signe annonciateur d'une hausse générale du loyer de l'argent.

En quelques heures en effet, la Banque royale, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de

Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque nationale et la Banque canadienne impériale de commerce annonçaient un relèvement de leur taux de base, d'un demi-point à 10.75 pour 100, avec entrée en vigueur dès aujourd'hui. C'est le plus haut niveau depuis trois ans. Depuis le mois d'avril, il était de 10.25 pour 100.

Le taux de base est celui que les banques réservent aux grandes sociétés emprunteuses. Il sert de référence pour déterminer les taux de prêt, plus élevés, offerts aux particuliers et autres entreprises.



SUITES de la première page

FTQ...

cembre 1988, est loin de constituer une année sabbatique. Il affirme que les discussions sur les relativités salariales amorcées il y a huit mois avancent bien, mais qu'il reste aussi beaucoup de travail à faire.

Le Conseil du trésor et la FTQ se sont entendus sur un protocole et également sur les facteurs qui serviront à analyser les emplois, sur la manière dont les enquêtes seront faites et sur les types d'emplois qui seront étudiés en tenant compte des catégories d'établissement et des régions. En septembre, les enquêtes devraient débuter et l'analyse pourrait se faire au début du printemps 1989.

À l'automne, la FTQ examinera comment elle peut inscrire les correctifs salariaux dans sa politique salariale globale et si elle doit proposer un mécanisme d'étalement, a précisé M. Massé. Le dossier de la restructuration salariale, en débat depuis six ans, sera-t-il enfin réglé en 1989? Le négociateur a bon espoir.

Si la FTQ et la CEQ ont accepté de former un comité paritaire pour étudier les relativités salariales, la CSN a choisi une méthode différente, préférant faire sa propre proposition et la soumettre ensuite au gouvernement. Les correctifs souhaités par la CSN sont évalués à \$427 millions et étalés de 1989 à 1991. ●

MULRONEY...

ronnement mettra à la disposition des grandes industries polluantes le long des rives du fleuve une somme de \$15 millions pour leur permettre d'identifier leurs besoins et les mesures à prendre pour réduire les émissions polluantes.

Une fois que les besoins et les moyens auront été identifiés, les entreprises et industries polluantes devront défrayer le coût de la dépollution et des équipements nécessaires à l'opération, selon le principe « pollueur-payeur ».

Une autre somme de \$15 millions sera utilisée pour préparer une évaluation des apports toxiques provenant d'ailleurs et qui se déversent en fin de course dans le fleuve Saint-Laurent.

Au cabinet du premier ministre, on indiquait, hier, que cette intervention fédérale avait été décidée après consultation avec le gouvernement du Québec pour éviter les doublons. « Nous avons une entente de principe, a-t-on précisé, les modalités restent à négocier. »

Dans le cas de la recherche, les opérations du Centre montréalais de \$55 millions tiendront étroitement compte des besoins et de l'implication du gouvernement, des industries, des chercheurs et des universités au Québec.

Le volet restauration du programme, identifié par les porte-parole du gouvernement comme étant « le nettoyage de notre propre cour », impliquera un investissement de \$22 millions pour la protection des eaux de juridiction fédérale, \$17 millions pour la restauration et le dragage des ports de Québec, Trois-Rivières, le canal Lachine et autres installations portuaires le long du fleuve Saint-Laurent.

Enfin, le premier ministre annoncera l'injection de \$5 millions pour la réhabilitation des marais.

Le protocole d'entente nécessaire à la réalisation de ce programme environnemental sera signé aujourd'hui entre les deux paliers du gouvernement. Le Québec sera représenté par son ministre de l'Environnement Clifford Lincoln et le Canada par son homologue, Tom McMillan.

M. Mulroney prononcera son allocution à bord du Ville-Marie II, qui est ancré dans le port de Montréal. ●

Autres textes sur Mulroney à la page B-5

DPJ...

ciaux (CSS), s'apprête à implanter une série de mesures visant à accélérer le processus socio-judiciaire dans les cas d'enfants victimes d'abus sexuels. Mme Perron s'adressait aux 240 participants au premier « forum régional de concertation pour aider les enfants victimes d'abus sexuels ».

Pour sa part, M. Couture a qualifié de « réaliste » le nouveau délai de sept jours auquel devra s'astreindre la DPJ. En effet, le ministère de la Santé et des Services sociaux accepte d'accorder plus de ressources à la protection de la jeunesse. « Depuis deux ans, le ministère a accordé à cette fin des crédits supplémentaires de \$3.8 millions aux CSS du Québec. Il vient en outre de s'engager à verser trois autres millions dans un futur immédiat. »

Amélioration du service

En outre, M. Couture a révélé que les difficultés de fonctionnement rencontrées par la DPJ, dans le passé, s'aplanissent continuellement. Il attribue notamment cette amélioration du service à une concertation accrue des divers partenaires engagés dans la protection des enfants victimes d'abus sexuels (travailleurs sociaux, policiers, procureurs de la couronne et agents de probation).

M. Couture a rappelé que l'addition de ressources affectées à la protection de la jeunesse a au moins permis de « stabiliser » la liste d'attente des cas signalés. « Il y a deux ans, plus de 600 cas étaient en attente d'une intervention de la DPJ. Cette année, la liste est stabilisée à 440 cas. »

De ces 440 cas, 60 sont relatifs à des enfants victimes d'abus sexuels. M. Couture rappelle néanmoins que dans 35 à 40 pour 100 des cas, la Direction de la protection de la jeunesse répond « immédiatement » aux signalements d'abus sexuels.

Il s'agit là d'une nette amélioration, surtout si l'on sait que les signalements d'abus sexuels reçus à la DPJ ont doublé depuis 1981.

En 1987-88, 586 cas d'enfants victimes d'abus sexuels ont été signalés à la Direction de la protection de la jeunesse de la région de Québec. « Soixante pour 100 de ces cas étaient fondés », révèle M. Couture.

Dans la majorité de ces derniers cas, la DPJ n'a pas eu à intervenir judiciairement puisque les familles des victimes ont pu prendre ces dernières en charge. Cependant, 140 cas ont nécessité des mesures de protection de la part de la Direction, ce qui implique, à chaque fois, une intervention du Tribunal de la protection de la jeunesse et une thérapie d'au moins deux ans pour la victime d'abus sexuel, pour le parent abuseur et pour le parent non-abuseur. ●

Autre texte à la page A-3

TORONTO...

ment l'autorité du gouvernement provincial sur la santé », a déclaré hier le premier ministre David Peterson devant les journalistes, après le dépôt à la législature de la loi sur les services de santé indépendants.

« Nous imposons très nettement notre autorité dans un secteur qui est de juridiction provinciale. »

M. Peterson et plusieurs de ses adjoints ont aussi indiqué que le gouvernement libéral prendra d'autres mesures bravant l'accord commercial ainsi que la législation fédérale nécessaire pour sa mise en vigueur.

On doit s'attendre à une autre mesure du même genre avant la fin de la présente session de la législature prévue pour ce mois-ci, a fait savoir un adjoint de M. Peterson. ●

Rectificatif

♦ Un malheureux contre-sens a fait que le titre chapeautant le texte de la journaliste Brigitte Breton sur la rémunération au Québec indiquait que les employés du secteur public gagnaient davantage que ceux du secteur privé. Il aurait évidemment fallu écrire le contraire. ●

LA QUOTIDIENNE

tirage du 2 juin

1-0-2

6-8-7-2

Injonction contre General Motors: Lise Payette est déboutée

♦ MONTREAL (d'après PC) — Le tribunal a refusé hier d'accorder l'injonction interlocutoire avec dépens que demandait Lise Payette contre un message publicitaire caricaturant son personnage Jean-Paul Belleau.

Le fond du litige sur les droits d'auteur que prétend avoir l'auteur du téléroman *Des Dames de cœur* sur le personnage de téléroman Jean-Paul Belleau devra être tranché par un autre tribunal.

Le juge Derek Guthrie a statué qu'il ne tranchera pas la question au stade interlocutoire. Le fond du dossier des droits d'auteur et de la pro-

priété sur un personnage fictif devra être abordé devant un autre tribunal.

Mme Lise Payette voulait faire cesser la diffusion du message publicitaire de General Motors, intitulé *Stationnement*, et dans lequel le personnage Jean-Paul Belleau est incarné par l'imitateur André-Philippe Gagnon.

Pour « presque les mêmes motifs juridiques », le juge Guthrie a rejeté la requête similaire présentée dans le cas de l'imitation par André-Philippe Gagnon du personnage de Pierre Lambert, le joueur de hockey étoile de la série *Lance et compte* produite par Claude Héroux. ●

À lire dans LE SOLEIL, à compter de demain

♦ LE SOLEIL entreprendra demain la publication d'une série de huit articles sur le Japon. Invitée du gouvernement japonais, Monique Giguère a parcouru le mois dernier, pendant 12 jours, la principale des quatre grandes îles du Japon : le Honshu. En auto, en train ou en avion, elle a visité, outre Tokyo, les villes de Shizuoka, Nagoya, Toyama, Yamagata et Sendai. Elle a rencontré des dizaines de personnalités de tous les milieux — industriel et agricole, politique, scolaire, médical, féminin, féministe et de l'information. Dans cette série d'articles, dont la publication se terminera samedi prochain, elle traitera du Japon, pays de l'excellence, de sa xénophobie, du travail, de l'école, du sexisme et des tabous, de l'institution de la geisha et du coût de la vie, sans doute le plus élevé des pays industrialisés. ●



pour l'été, la fraîcheur du coton

la robe-écusson

35.00

twik à la mer... twik à la ville... c'est l'été, les vacances... c'est la fin d'une journée plein soleil... c'est twik libre et fraîche dans sa robe en coton à blocs de rayures marine sur écu, son écusson bien centré au devant. p.m.g.

VENTE JOURS D'ÉTÉ



recouvrement satiné ultra-durable...

LA DOUILLETTE OPALESCENCE

65.95

jumeau rég. 85.00

qualité tout à fait supérieure, prix plus qu'abordables... opalescence c'est notre douillette à **bourre polyester** au centre vide, **super-légère**, au fini **satiné** éclatant comme l'opale en coloris de vert menthe, rose, pêche, bleu nuit, ivoire et gris. double **79.95**, grand **89.95**, tr. grand **115.95** accessoires coordonnés également disponibles.



percale de luxe 200 fils au pouce

LES DRAPS CLÉOPÂTRE

22.95

jumeau rég. 30.00

wamsutta synonyme de qualité et d'originalité en mode-maison... avec un **imprimé nouveau** de grandes feuilles en forme de palme, des **coloris** subtilement **fondus** de gris pierre, pêche rosé et blanc, ces draps de luxe apportent la touche décorative à votre chambre. double **37.95**, grand **54.95**, tr. grand **64.95**, toies st. la paire **32.95**, gr. toies **37.95**



coton absorbant... séchage rapide

LA SERVIETTE RAYURES-PARASOL

5.99

bain rég. 12.00

symétrie, couleurs et contraste... pêche, vert menthe, bleu, rose sur fond blanc, des serviettes **pur coton**, bien absorbantes qui séchent rapidement... maintenant à **prix exceptionnel** permettant de faire bonne provision pour la maison, le chalet, le camp et la piscine. main **3.99**, débrouillette **1.99**

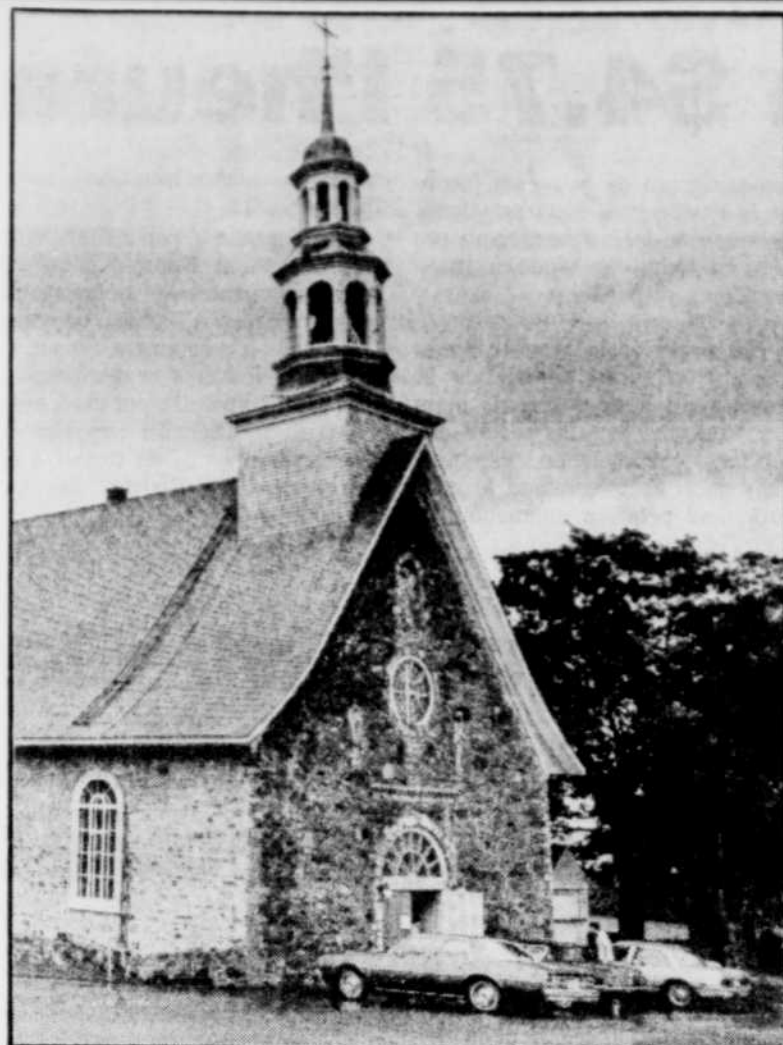
la maison
simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC



Le Soleil, Jacques Deschênes



Le Soleil, André Pichette

L'église de Saint-François, île d'Orléans, avant et... après l'incendie de mercredi. La population de la paroisse traverse une rude épreuve.

Incendie de l'église de Saint-François, île d'Orléans La construction du muret retardée par manque d'argent

Un manque de fonds de la part de la fabrique de Saint-François, île d'Orléans, aurait retardé la construction d'un muret pour la protection de son église qui a été détruite par le feu, avant-hier, lorsqu'une auto s'est écrasée sur sa façade.

par Lucien LATULIPPE

C'est ce que LE SOLEIL a appris de bonne source, hier, sans avoir pu rejoindre le porte-parole de cette fabrique, M. Roland Gosselin.

M. Marc-Yvan Côté, ministre québécois des Transports, et Mme Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles, ont déclaré tous deux, hier, que la permission de cons-

truire un tel mur de protection avait été accordée en 1985, mais que la fabrique n'y avait pas donné suite, on ne sait pourquoi. La lettre du ministre des Transports était datée du 4 septembre et celle de l'autre ministre, du 25 août, a précisé chacun des ministres.

Selon M. Côté, la demande du muret avait été formulée par les architectes mandatés pour la rénovation de l'église. Il avait été convenu que le ministère des Transports s'occuperait de régler le problème du drainage dès que le muret serait construit.

Depuis 1985, l'église de Saint-François avait été l'objet de réparations qui se sont élevées à \$700,000 dont \$630,000 ont été

versés par le ministère des Affaires culturelles. Mme Bacon précise que la demande pour les réparations et le muret avait été reçue le 5 août et que l'autorisation avait été accordée, 20 jours plus tard.

Responsabilité rejetée

Ainsi ces deux ministères rejettent-ils toute responsabilité relativement à l'incendie qui a détruit cette église considérée comme monument historique dont l'inauguration, consécutive aux réparations, devait avoir lieu le 26 juin.

En 1985, une autre auto s'était écrasée sur la façade de cette église et elle avait causé des dommages élevés. Heureusement, cette fois-là, le feu n'avait pas éclaté.

Au sujet du muret, LE SOLEIL a d'autre part appris qu'il

avait été question que sa construction briserait la beauté artistique de l'église. Cette autre raison pour reporter son édification se serait ajoutée à celle plus cruciale du manque d'argent.

Notre énumération, publiée hier, des églises incendiées depuis 25 ans dans l'Est du Québec était incomplète, comme nous l'avions prévu. Deux lecteurs ont téléphoné pour mentionner l'incendie de l'église de Saint-Siméon de Charlevoix, le 27 décembre 1980, et celle de Saint-Pierre-de-Broughton, dans la Beauce, en septembre 1973.

Voir l'éditorial en page B4

Les offices religieux transférés au centre communautaire «Le Sillon»

Les quelque 500 paroissiens de Saint-François de l'île d'Orléans pourront assister aux offices religieux au centre communautaire «Le Sillon», ancienne école primaire désaffectée, située à proximité de leur petite église incendiée dans la nuit de mardi à mercredi. C'est ce qui ressort d'une assemblée spéciale du conseil de la fabrique de Saint-François, tenue mercredi soir, à laquelle participaient le maire de la municipalité, M. René Dion, le curé Bertrand Fournier de Sainte-Famille et Saint-François et plusieurs paroissiens.

par GÉRALD OUELLET

Interrogé par LE SOLEIL, M. Dion, encore sous le choc des derniers événements, a tenu à rassurer ses commettants. «Ce qui est primordial, c'est de maintenir la vie communautaire et religieuse à

Saint-François. L'église constituait le point de rassemblement et d'unité dans la municipalité; il faut faire en sorte que cet esprit communautaire n'en souffre pas trop.»

L'assemblée était empreinte de beaucoup d'émotivité. On a évalué la situation, entendu les commentaires de plusieurs intervenants sans trop savoir cependant ce qui pourrait advenir de l'église. Il apparaît, à la suite des informations recueillies auprès de la direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles (MAC), qu'il faudra attendre longtemps avant qu'une décision soit prise dans toute cette affaire.

Un long processus

Comme en faisait mention au SOLEIL mercredi, M. Luc Bertrand, attaché de presse de la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, «il faudra évaluer la situation et décider ensuite

du sort qui sera réservé à cette église classée monument historique depuis 1957.»

Une chose est certaine, quand on connaît les délais qui sont généralement observés en matière de restauration et de conservation d'édifices ou de biens culturels au MAC, la décision de reconstruire pourrait prendre plusieurs mois, voire plusieurs années.

À Saint-François, la population traverse une rude épreuve et espère qu'une décision sera arrêtée dans des délais raisonnables quant à l'avenir de leur église.

Selon le maire Dion, «on ne pourra rien faire sans l'autorisation du MAC. Avec une population de 500 habitants, on ne peut supporter les frais d'une nouvelle construction sans l'assistance financière des paliers gouvernementaux supérieurs.»

Pertes inestimables

Même si l'église de Saint-

François était assurée pour un montant de \$500,000, il n'en demeure pas moins qu'il sera difficile de remplacer les biens culturels et patrimoniaux d'une valeur inestimable, parmi lesquels on retrouve le crucifix en bois argenté, les chandeliers en bois découpé et argenté qui datent du XVIIIe siècle, les lustres de 1799 et qui constituaient des pièces de musée, les bancs d'église, la chapelle, la sacristie et le chemin couvert qui furent construits en 1878.

Rappelons en terminant que l'église de Saint-François n'avait subi aucune transformation majeure depuis sa construction en 1734. Elle avait conservé son cachet historique et patrimonial qui en faisait un lieu recherché des nombreux touristes-visiteurs de l'île d'Orléans, contrairement à Saint-Pierre, autre paroisse de l'île où on a ajouté une annexe moderne à l'ancienne église.

Vente de la Pointe-à-Carcy La coalition veut empêcher l'aliénation du patrimoine

La promesse du ministre des Travaux publics de revoir le projet de vendre la Pointe-à-Carcy, dans le Vieux-Port de Québec, à une entreprise privée, a fait le plein d'énergie de la coalition formée pour réclamer un moratoire sur tout projet de développement qui risquerait d'aliéner un bien faisant partie du patrimoine mondial.

par Marcel COLLARD

Au moment de révéler son existence le 25 mai, la coalition représentait une trentaine d'organisations. Depuis, 10 autres ont rallié son camp et elle poursuit activement sa recherche de nouveaux appuis pour faire obstruction au projet de \$80 millions soumis par la compagnie Rocois construction de réaliser un projet comprenant 200 condos, 300,000 pieds d'espace à bureaux, 100,000 pieds carrés d'espace commercial et 35,000 pieds carrés pour des fonctions d'animation et de services, en plus de prévoir 900 places de stationnement.

Comme l'a exprimé en soirée la porte-parole, Mme France Gagnon-Pratte, le comité appréhende chaque jeudi, jour de la réunion du Conseil du trésor, à Ottawa, la décision du gouvernement fédéral de «faire don» de la Pointe-à-Carcy à un promoteur. Aussi, elle veut qu'une délégation aille rencontrer le ministre Stewart McInnes, au début de la semaine prochaine.

Hier, à la période de questions aux Communes, il a promis de réviser l'ensemble du dossier, comme l'a expliqué au SOLEIL son chef de cabinet, M. Ronald Lefebvre. Ce dernier a reconnu que le ministre McInnes avait bel et bien promis de donner l'occasion à la population de s'exprimer s'il jugeait qu'elle n'avait pas été suffisamment consultée.

Le ministre, selon M. Lefebvre, n'a pas encore été saisi de la requête de la coalition. Mme Gagnon-Pratte prétend le contraire. Quand même, elle a immédiatement expédié un nouveau télégramme au ministre pour solliciter un rendez-vous.

Aux Communes, M. McInnes a dit qu'il voulait connaître les raisons invoquées par le groupe concerné et voir si la population avait vraiment

été consultée, comme l'ancienne Société immobilière du Vieux-Port de Québec lui en avait donné l'assurance.

«Nous n'avons aucun intérêt à aller à l'encontre des vœux de la population et de lui imposer notre volonté. Cependant, a ajouté le chef de cabinet du ministre, M. McInnes a voulu rappeler, en chambre, cet après-midi (hier), que si les organismes en question avaient des droits, il ne fallait pas ignorer le fait que le promoteur en avait lui aussi.»

Moyens pour empêcher la vente

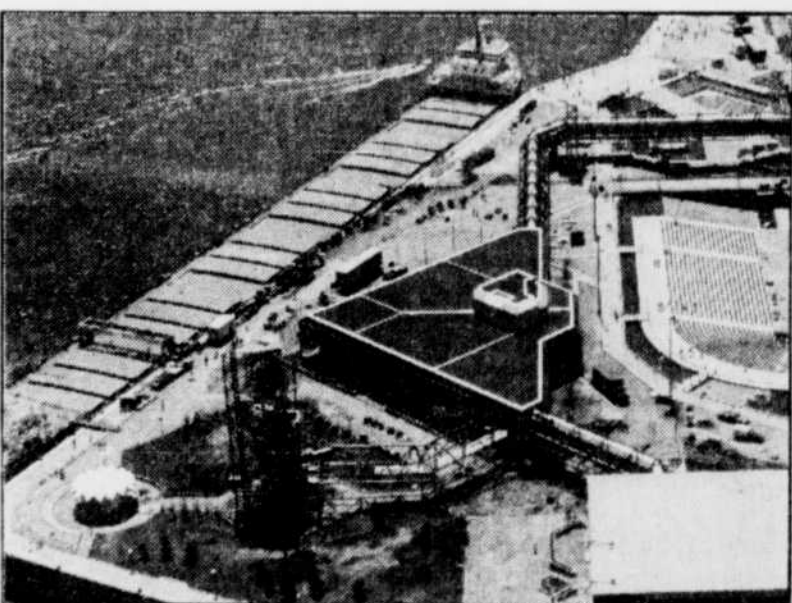
En soirée, une quarantaine de personnes, provenant autant du milieu universitaire que des mouvements populaires, se sont réunies à Québec pour chercher de nouveaux moyens d'empêcher que la Pointe-à-Carcy soit vendue à des intérêts privés.

Comme l'a expliqué M. Pierre Larochelle, de l'École d'architecture de l'université Laval, trop d'études manquent pour juger le projet. Ainsi, il a énuméré plusieurs points à clarifier comme les besoins réels au point de vue maritime, les problèmes de circulation et de stationnement, ainsi que l'impact par rapport à l'ensoleillement des places publiques et des vents.

Quelqu'un a même affirmé que si on voulait s'en tenir à des raisons strictement de rentabilité, il faudra peut-être bientôt penser à ériger aussi des édifices à condos ou à bureaux sur le plus bel emplacement qui soit à Québec: les Plaines d'Abraham.

Professeur du département de géographie de l'université Laval, Mme Denise Piché a provoqué un certain étonnement en disant que les quatre professeurs du département consultés par le service d'urbanisme de la ville relativement au plan de zonage de la Pointe-à-Carcy avaient découvert que la promenade publique, large de 15 mètres, le long du fleuve, avait complètement été rayée de la carte. Il a fallu, a-t-elle ajouté, corriger les règlements de zonage en vitesse avant leur adoption.

«Il est temps que ce dossier soit confié à des gens compétents», a lancé Mme Piché.



Une quarantaine d'organisations tentent de faire obstruction au projet de \$80 millions soumis par la compagnie Rocois, à la Pointe-à-Carcy.



M. Alfred Couture, directeur de la protection de la jeunesse de la région de Québec.

Abus sexuels: Québec à l'avant-garde de la concertation entre intervenants

La concertation se fait de plus en plus réelle et efficace entre les travailleurs sociaux, les policiers et les procureurs de la couronne qui interviennent dans les cas d'enfants victimes d'abus sexuels. Et à ce chapitre, la région de Québec se place à l'avant-garde.

par Pierre BOULET

Voilà ce qui ressort, grosso modo, du «forum régional de concertation pour aider les enfants victimes d'abus sexuels», qui s'est tenu au centre hospitalier Robert-Giffard, hier. À cette occasion, plus de 240 spécialistes des secteurs social et judiciaire ont partagé leurs expériences. Il s'agissait d'une première au Québec.

À la suite de l'adoption par Ottawa de la loi C-15 amendant le Code pénal en matière d'abus sexuels, les divers ministères impliqués avaient incité les intervenants de toutes les régions du Québec à créer des lieux de concertation interdis-

plinaire en cette matière. La région de Québec est la première à donner suite à cette invitation.

Des progrès perceptibles

Les exposés et les commentaires formulés, hier, laissent entendre que les divers spécialistes du système socio-judiciaire se parlent de plus en plus, évitent de se doubler dans leurs interventions, respectent davantage le champ d'activités de chacun et apprennent à coordonner partager leurs expériences.

D'une part, les intervenants sociaux (ministère, centres de services sociaux, directeurs de protection de la jeunesse) ont radicalement changé d'attitude, depuis un an, quand vient le temps de dénoncer aux corps policiers les cas d'abus sexuels sur les enfants. Auparavant, ils ne dénonçaient qu'exceptionnellement les cas d'enfants abusés par un parent. Aujourd'hui, ils le font dans la très grande majorité des cas.

Le coordonnateur de la table régionale de concertation sur les en-

fants abusés sexuellement, M. Alfred Couture, explique ce revirement par la protection accrue qu'offre la loi C-15 aux jeunes victimes. Par exemple, les témoignages enregistrés sur vidéocassettes peuvent être admis en preuve devant un tribunal, ce qui évite à l'enfant d'avoir à subir plusieurs interrogatoires successifs dans un contexte traumatisant.

En outre, rappelle M. Couture, les intervenants sociaux craignent le recours abusif à la prison pour les parents abuseurs et ce, au détriment d'une démarche thérapeutique. Aujourd'hui, une collaboration accrue entre spécialistes sociaux et judiciaires permet d'envisager des formules de compromis.

Partage d'expériences

Au cours de la journée d'hier, des travailleurs sociaux, des policiers et des procureurs de la couronne sont venus raconter comment, dans des cas concrets, ils avaient conjugué leurs interventions de ma-

nière à soutenir le plus possible et à pénaliser le moins possible les enfants victimes d'abus sexuels.

Témoignages d'enquêtes, techniques d'entrevues avec l'enfant, intervention médicale, services dispensés aux victimes et aux parents... voilà autant de sujets qui ont été abordés au cours du forum régional de concertation.

Si la concertation a fait des pas de géant en peu de temps, les premières discussions ont été difficiles, a rappelé M. Couture. «Et il y a des défis qui nous attendent.»

Parmi les défis prioritaires, le coordonnateur régional entend réduire les délais d'intervention en matière d'abus sexuels, accroître la formation des intervenants, définir des guides communs sur les moyens d'intervention et consolider la démarche thérapeutique. Il juge important aussi de réclamer des médias qu'ils prennent tous les moyens pour garantir l'anonymat des enfants victimes d'abus sexuels.

Une hausse de \$0.20 à compter du 1er octobre

Le salaire minimum passera à \$4.75 l'heure



Le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, M. Pierre Paradis.

Le salaire minimum sera augmenté de \$0.20 pour atteindre \$4.75 l'heure, à compter du 1er octobre. Cette hausse de 4.4 pour 100, annoncée hier, laisse le Québec au sixième rang des provinces canadiennes à ce chapitre.

par André FORGUES

En faisant connaître la décision prise, mercredi, par le conseil des ministres, le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis, a souligné qu'il s'agissait d'une troisième augmentation en autant d'années.

Après être demeuré stable à \$4 l'heure pendant cinq ans, le salaire minimum a été porté à \$4.35 en 1986 et à \$4.55 en 1987. En conférence de presse, M. Paradis a précisé qu'en 1986, les travailleurs qui touchent le salaire minimum recevaient 35.3 pour 100 du salaire horaire moyen au Québec. Cette proportion est demeurée stable depuis, puisqu'elle s'établissait à 35.4 pour 100 en 1987 et 35.2 pour 100 en 1988.

Selon le ministre, il reste du rattrapage à effectuer pour compenser l'effet des cinq années où le salaire minimum n'a pas été augmenté. Par ailleurs, affirme M. Paradis, la hausse de cette année ne nuira pas à la position concurrentielle de l'industrie québécoise.

Pour les salariés à pourboires,

le salaire minimum passera, le 1er octobre, de \$3.83 à \$4.03 tandis que le salaire payable au domestique résidant chez son employeur sera porté de \$161 par semaine à \$172. Ces hausses toucheront près de 125,000 travailleurs et travailleuses, principalement des jeunes et des femmes dont un bon nombre travaillent à temps partiel, a précisé le ministre.

Comme ce fut le cas en 1986 et en 1987, l'Ontario augmentera le sa-

laire minimum de la même façon que le Québec; les deux provinces continueront donc d'assurer un revenu minimum identique à leurs travailleurs respectifs.

La porte-parole péquiste, Mme Louise Harel, s'est réjouie de la décision du gouvernement, mais non sans rappeler «les propos outranciers» que tenait, en son temps, l'opposition libérale quand le gouvernement péquiste augmentait le

niveau du salaire minimum, entre 1977 et 1981.

La députée a, par ailleurs, surtout insisté sur d'autres décisions gouvernementales qui défavorisent les travailleurs à faibles revenus. Mme Harel a notamment évoqué le cas des célibataires et des couples sans enfant qui cesseraient graduellement de toucher un supplément pour leurs revenus de travail à la suite de l'abolition de ce programme.

Réforme de l'aide sociale

Paradis se réjouit que le débat soit circonscrit à deux modalités du projet

Malgré l'opposition exprimée publiquement par des députés libéraux sur certains aspects de son projet de réforme de l'aide sociale, le ministre Pierre Paradis se réjouit du fait que «la discussion publique porte sur des points qui se précisent et qui ne sont pas tellement nombreux».

par André FORGUES

Ces derniers jours, des députés du PLQ qui ont suivi de près l'évolution de ce dossier ont exprimé publiquement leurs réticences vis-à-vis le projet de M. Paradis.

Ces objections portent essentiellement sur deux modalités de la réforme: la prise en compte d'une contribution alimentaire parentale, qui aura pour effet d'exclure plusieurs milliers de jeunes du régime, et la déduction de \$85 par mois qui sera imposée aux assistés qui partagent un logement.

Le débat circonscrit à ces modalités laisse moins de place aux critiques de fond qui portent notamment sur la distinction entre les bénéficiaires aptes et inaptes à occuper un emploi et sur la capacité de la machine administrative de répondre à la demande en matière de programmes visant à augmenter «l'employabilité» des assistés.

Par ailleurs, même à propos des éléments de sa réforme qui font l'objet des hésitations de ses collègues députés, le ministre Paradis

paraît peu enclin à remettre en question son projet actuel.

La discussion se poursuit au sein du Parti libéral du Québec sur la notion de contribution alimentaire des parents, note M. Paradis. Cette contribution est déjà prise en compte dans le régime des prêts et bourses et c'est à cause de cela, explique M. Paradis, qu'il faut aussi la considérer dans le régime d'aide sociale, faute de quoi on inciterait les jeunes à quitter les études.

«Vous avez l'important dossier des frais de scolarité également et toutes ces choses peuvent possiblement être interreliées», souligne le ministre. M. Paradis réussit ainsi à la fois à se montrer plutôt favorable au retrait du concept de contribution alimentaire tout en le maintenant dans son projet.

M. Paradis laisse entendre que le régime des prêts et bourses étant modifié à la faveur d'une augmentation des frais de scolarité à l'université, celui de l'aide sociale pourrait être à son tour ajusté en conséquence.

Dès demain, à l'occasion du Conseil général des libéraux, les jeunes du PLQ pourront relancer ce débat à la faveur de la discussion sur une proposition portant sur une augmentation graduelle de ces frais de scolarité.

Avec sa réforme, M. Paradis reconnaît qu'il «y aura plus de personnes dans la société qui seront affectées par une contribution ali-

mentaire parentale, ce qui augmentera la pression» pour que le gouvernement repense ce concept.

Dans ce contexte, poursuit le ministre, «il s'agit de s'assurer que la loi qui est adoptée permette la souplesse nécessaire de façon à s'ajuster aux modifications qui pourraient survenir ailleurs».

Enfin, relativement à la déduction de \$85 pour partage du logement, M. Paradis soutient que la majorité de ceux qui se sont penchés sur sa réforme préfèrent cette solution plutôt que le maintien de la notion de vie maritale.

Cet aspect de la réforme reste ouverte pour discussion, dit M. Paradis qui admet qu'il s'agit d'un «choix douloureux».

Les récriminations que continue de susciter sa réforme n'empêchent pas le ministre de souhaiter que son projet de loi franchisse, avant l'été, une nouvelle étape à l'Assemblée nationale. On n'en est d'ailleurs qu'au stade de l'adoption du principe de ce projet de loi dont les fondements continuent d'obtenir l'appui quasi unanime, souligne le ministre.

L'étude détaillée du projet pourrait suivre au cours de l'été et son adoption définitive à l'automne. L'objectif demeure sa mise en vigueur graduelle à compter de janvier 1989 car il faut songer, dit M. Paradis, à ceux que le maintien du régime actuel pénalise.

Hydro dévoilera, aujourd'hui, les causes de la panne du 18 avril

(D'après PC) — Hydro-Québec fera connaître aujourd'hui les causes exactes de la panne d'électricité qui a plongé le Québec dans le noir, le 18 avril, a annoncé, hier, le ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciacchia.

«J'ai demandé à Hydro-Québec de rendre public son rapport», a déclaré le ministre lors de la période de questions.

Une partie du rapport a été publiée, hier, par le Journal de Montréal. Selon ces informations, la panne aurait été causée par une simple vis mal serrée dans une borne de contact d'un ordinateur.

M. Ciacchia n'a pas encore terminé l'analyse de ce rapport dont il a obtenu copie voilà deux jours,

mais hier il niait que seule une vis mal serrée aurait pu causer la panne générale.

«C'est un peu caricatural de prétendre qu'une simple vis mal serrée a provoqué la panne. Le rapport fait état d'autres problèmes», a-t-il expliqué à sa sortie de la Chambre.

«Entre autres, a-t-il poursuivi, les liaisons ne se faisaient pas entre les équipements à la station Arnaud et le centre de télédelestage à Montréal.»

Un enquêteur d'Hydro, M. André Laporte, a expliqué au Journal de Montréal que le problème avait été causé par le simple fait qu'une vis mal serrée dans une borne de contact d'un ordinateur au centre de contrôle d'Hydro à Montréal, avait

empêché le système de délestage de fonctionner. Quoiqu'il en soit, il est clair que le problème a débuté à la station Arnaud.

D'autre part, M. Ciacchia a évalué entre \$10 et \$30 millions les dommages causés par la panne du 18 avril. Il a indiqué qu'il n'avait pas de chiffres plus précis.

Sur la sellette

Le ministre Ciacchia est sur la sellette depuis le début de la semaine, avec le coulage de plusieurs rapports internes d'Hydro-Québec. (Sur trois rapports, deux auraient été coulés par la partie syndicale, en négociation pour la signature d'une nouvelle convention collective et en litige avec Hydro-Québec au sujet de la sous-traitance.)

Hier M. Ciacchia faisait savoir aux journalistes que ces coulages ne permettent pas au public d'obtenir une information complète.

M. Ciacchia n'a pas exclu que d'autres rapports soient coulés par le syndicat. «Il se peut que dans les semaines à suivre, il y en ait d'autres.»

En ce qui a trait au rapport de vérification publié, hier, et qui fait état d'un grave problème de fiabilité, M. Ciacchia estime là encore que l'information n'est pas complète.

«Il y a des améliorations à apporter, mais je ne crois pas qu'il faut prendre une attitude alarmiste», de dire le ministre.

M. Ciacchia a d'autre part signalé que les deux tiers des réparations à la centrale LG4, endommagée lors de la panne, étaient terminées.

Deux groupes alternateurs de trois turbines ont été réparés, tandis qu'il reste encore à réparer un autre groupe.

Vers une syndicalisation

Entre-temps, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, estime qu'il est faux de prétendre que les rapports sur le manque d'entretien du réseau d'Hydro-Québec ne sont reliés qu'au désir syndical d'exclure la sous-traitance du domaine de la réparation des centrales.

«C'est vrai que le réseau d'Hydro est vieillissant et mautadit», a lancé, hier, M. Laberge.

C'est à la FTQ que sont affiliés les syndiqués d'Hydro-Québec chargés de l'entretien des centrales hydro-électriques.

Envolez-vous
à la découverte de l'île
Anticosti

À l'occasion
de la fête des Pères

Lisez Le Soleil et sintonisez CITF-FM et vous serez peut-être l'un des couples chanceux qui se mériteront des vacances de rêve.

Participez au concours qui permettra à 5 couples de s'envoler pour un séjour d'une semaine (6 jours) à l'île d'Anticosti où vous attendent des vacances différentes dans un coin du Québec encore peu exploré d'une valeur de 1 400 \$ par couple, incluant le transport aérien aller-retour de Mont-Joli, l'hébergement et le service de guide.

Forfaits vacances également disponibles

Pour renseignements et réservations:

La Réserve d'Anticosti

1-800-463-0863 (sans frais)

(418) 535-0156

VENTE ANNIVERSAIRE
RABAIS DE 15 A 50%
MATELAS DAUPHIN
LA FABRIQUE DE TOUS REPOS
Chamby, Québec, Ste-Foy, Charlesbourg
et partout au Québec

NOUS LOUONS ET VENDONS DE TOUT OU PRESQUE...
Location et Vente d'Outils
CARREFOUR
• Pelle mécanique miniature
• Chargeur articulé miniature
• Chargeur Bobcat miniature
LOUEZ AVEC OU SANS OPÉRATEUR
Bobcat KUBOTA
AINSI QUE TOUTE LA GAMME D'OUTILS POUR RESIDENCES, COMMERCES ET INDUSTRIES
51, Trans-Canada, (418) 835-3755
Lévis, Québec (418) 835-1404

LE SOLEIL **CITF-FM** Société des établissements de plein air du Québec **CONIFAIR** aviation

Règlements du concours:
Le concours débute le 9 mai et l'attribution des prix se fera les 13, 20, 27 mai, 3 et 10 juin 1988. Les noms des gagnants seront donnés sur les ondes de la station CITF-FM ou avisés par téléphone. Les règlements du concours sont disponibles à la station CITF-FM.
Pour participer, il suffit de remplir le coupon dans Le Soleil et de sintoniser CITF-FM pour identifier le sujet des capsules sur l'île d'Anticosti. Postez votre coupon à:
Concours à la découverte de l'île d'Anticosti
580, Grande-Allée Est Bureau 250
Québec (Québec) G1R 2K2

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____
Téléphone (rés.) _____ (burr.) _____
Réponse _____ Date _____

Duclos tarde à annoncer sa candidature

♦ OTTAWA—Le temps qui passe aide à préciser la brochette des candidatures libérales dans la région de Québec pour la prochaine élection fédérale. L'incertitude est toutefois plus grande que jamais au sujet de la présence sur les rangs de l'ex-député Louis Duclos.

par Pierre-Paul NOREAU

L'ancien représentant de la circonscription de Montmorency-Orléans à la Chambre des Communes n'a pas pris de décision. « J'ai déjà dit publiquement que je ferais connaître mes intentions au moment du déclenchement des élections et le parti a accepté de retarder la convention jusque là. »

Louis Duclos était cependant prêt à sauter dans l'arène pour faire face à l'ex-ambassadeur du Canada à Paris, le ministre Lucien Bouchard. « N'importe quand » répétait-il hier, en soulignant que des son-

dages le donnaient facilement gagnant.

Emporter une bataille de cette envergure lors d'une élection partielle lui aurait valu une notoriété décapante, une place de choix au sein du caucus de l'opposition officielle et sans doute un fauteuil au conseil des ministres advenant l'élection d'un gouvernement libéral à l'issue du prochain scrutin.

Mais le recrutement du Parti libéral du Canada (PLC) dans la région de Québec en vue de la prochaine élection générale apportera une bonne brochette de candidats ministériels. Il deviendra alors beaucoup plus difficile de s'imposer comme le ou l'un des deux représentants de la région dans un éventuel conseil des ministres libéral.

On songe notamment à la présence sur les rangs de l'organisateur en chef du PLC au Québec, l'ex-ministre Rémi Bujold, de même qu'à

l'ex-bâtonnier du Québec et candidat dans Charlesbourg, Me Paul Vézina. À ces deux noms, un autre viendrait s'ajouter d'ici quelque temps pour la circonscription de Louis-Hébert.

Louis Duclos soutient ne pas se laisser influencer par ces considérations se fiant au seul bon jugement de son chef. Il admet toutefois que dans l'éventualité d'un retour en politique, il ne serait pas question de s'aventurer sur des sables mouvants. Je ne suis pas riche, explique l'homme de 48 ans, qui met en relief à la fois la nécessité de songer à l'avenir et le caractère quelquefois bien éphémère de la vie politique.

Élément de poids dans sa décision également, un fils de quatre ans à la maison à qui il tient à prodiguer toute son attention.

Porte ouverte

Pour le président de la Commission d'organisation du PLC pour le Québec, Pierre Poliquin, la porte lui est toute grande ouverte.

« Personnellement, je serais favorable au retour de Louis Duclos, même si dans l'ensemble je privilégie la venue de nouveaux candidats et surtout de candidates pour le Parti libéral », expliquait M. Poliquin, rappelant que l'ex-parlementaire a été l'un des rares à continuer à travailler sans relâche pour la parti après sa défaite. Mais on ne quitte pas un poste comme le sien sans une analyse sérieuse de la situation.

Vice-président de l'Industriel-Alliance, un groupe qui ne cesse de croître, Louis Duclos explique relever des défis fort intéressants.

Mais ces dix années à la Chambre des Communes lui donnent toujours des fourmis dans les jambes. De toute façon, advenant qu'il

ne sollicite pas l'investiture libérale, M. Duclos connaît un ou deux aspirants ou aspirantes qu'il serait heureux de soutenir.

Autres candidatures

Par ailleurs, le cas des circonscriptions de Charlesbourg et de Québec-est semble réglé. Dans le premier, Me Paul Vézina est déjà choisi et l'organisateur Bujold aurait finalement fixé son choix sur l'autre.

Le conseiller de la ville de Québec, Marielle Guay-Migneault, devrait en conséquence opter pour Langelier mais pourrait ne pas être seule sur les rangs, glisse-t-on dans les coulisses de l'organisation libérale.

Louis-Hébert devrait réserver une surprise de taille selon M. Poliquin. La circonscription de Portneuf aura son représentant dimanche, alors que les 2.000 membres auront le choix entre Yvonne Tessier et Paulin Plamondon.

L'ex-députée Eva Côté sera de retour dans Rimouski, étant seule candidate en lice pour la sélection de dimanche. Dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, le vice-président de Vidéotron, Gilles Desjardins, revendiquera la candidature libérale lors d'une assemblée le 12 mai. Le président de l'Association des commissaires industriels du Québec, Réal Patry, est déjà choisi dans Frontenac.

L'organisateur Poliquin prévoit une dizaine d'autres sélections à la fin août, probablement dans Saint-Maurice, Lévis, Beauce, Lotbinière, Jonquière, Manicouagan, Charlevoix et Matane. Il ne s'attend à aucun retour d'un ancien élu dans aucune de ces circonscriptions-là.

Le Parti libéral du Canada tiendra enfin un brunch à \$125 le couvert pour les partisans des sept circonscriptions de la région de Québec le 19 juin. ■



Louis Duclos, qu'on voit ici durant la campagne de 1984, hésite toujours à annoncer qu'il sera candidat libéral aux prochaines élections fédérales.

Germaine Dorval candidate NPD de Charlesbourg

♦ Le Nouveau Parti démocratique (NPD) a officiellement choisi un cinquième candidat cette semaine alors que les militants néo-démocrates de la circonscription électorale de Charlesbourg ont confié à Mme Germaine Dorval, coordonnatrice des soins infirmiers en gérontologie du centre d'accueil de Saint-Tite-des-Caps, le mandat de les représenter lors du prochain scrutin général.

par Réjean LACOMBE

C'est ainsi que dans les 22 circonscriptions électorales de l'Est du Québec, les trois principaux partis politiques, Parti libéral du Canada (PLC), Parti conservateur (PC) et NPD, ont officiellement choisi jusqu'à présent 15 candidats et candidates.

Le PC possède actuellement une bonne longueur d'avance à ce chapitre avec huit candidats, le NPD en a cinq et les libéraux, trois seulement.

Au cours des prochains jours, libéraux et conservateurs procéderont au choix de nouveaux candidats. C'est ainsi que dans la circonscription de Portneuf, Mme Yvonne Tessier fera la lutte à M. Paulin Plamondon lors du congrès à l'investiture libérale qui aura lieu, dimanche, à Saint-Raymond.

Les libéraux de la circonscription de Rimouski-Témiscouata choisiront également leur porte-parole

en vue du prochain scrutin général dimanche. C'est l'ancienne députée de cette circonscription, Mme Eva Côté, qui sera vraisemblablement choisie candidate.

Par ailleurs, dimanche matin, les conservateurs de la circonscription de Québec-Est confieront à leur député, M. Marcel R. Tremblay, le soin de les représenter lors des prochaines élections générales. ■

(ANNONCE)

Dans le cadre "d'OPÉRATION ENFANT SOLEIL", Monsieur Léopold Marquis, directeur général de la Société Mutuelle d'assurance groupe, remet un chèque de 15 000\$ à Monsieur Jean-Marie Cloutier, président de la Fondation du CHUL. Ce don est destiné au département de pédiatrie du CHUL.



Sur la photo, dans l'ordre habituel: MM. César Simon, directeur du secrétariat général de la SSG; Dr Jacques Brunet, directeur général du CHUL; Jean-Marie Cloutier, président du conseil de la Fondation; Colonel Paul Richard, président de la Fondation; Léopold Marquis, directeur général de la SSG; Dr Pierre Dery, chef du département de pédiatrie du CHUL.

Opération Enfant Soleil

TOURS DE MONTGOLFIÈRE

RE/MAX

Au profit du téléthon Opération Enfant Soleil. Les montgolfières géantes RE/MAX seront aux

GALERIES DE LA CAPITALE

les 3, 4 et 5 juin 1988

PRIX DES TOURS: Adultes, 3\$ — Enfants, 2\$

Toutes les recettes seront remises au téléthon.

Si la température le permet, les montgolfières voleront principalement aux heures suivantes: de 6 à 8 heures et de 18 à 22 heures.

Venez vous amuser tout en contribuant au téléthon des enfants malades.



Coupez court aux jours gris. Pleins feux sur les T-shirts qui ne sont pas à court d'idées. Cet été, j'adopte les T-shirts plus courts. P.M.G. Rég. 18\$ Spécial 11⁹⁵

Norman

MAIL CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON

Complètement ingénieux

TELEMENT POUR SI PEU

PC 1512 AMSTRAD

TOUS LES AVANTAGES DE L'ORDINATEUR A PRIX ECONOMIQUE POUR LA RESIDENCE OU LE BUREAU

Processeur rapide 8088 - 16 bits - 8 mhz
Commode IBM - Mémoire 512 ko (possibilité d'extension) - Unité de disque simple ou double - Ecran monochrome 18 lignes de gris ou écran couleur RGB (16 couleurs) en option
Adaptateur graphique CGA intégré - Souris - Port joystick - Logiciels GEM Desktop, GEM Paint, DOS plus, Basic 2, MS DOS V3.2
Ports, série et parallèle - 3 connecteurs d'extension compatible PC - Haut-parleur à volume réglable

Seulement 995\$

Ingénueusement complet

LE PORTATIF A VOTRE PORTEE

AMSTRAD PPC640

L'ORDINATEUR PORTATIF PUISSANT DOTÉ D'UN MODEM INTEGRE 2400 BAUDS

Comprend: Processeur rapide 8086 - 16 bits - 8 mhz - Mémoire RAM de 640 ko - Unité de disque 3 1/2 po 720 ko simple ou double - Compatible IBM - Modem compatible Hayes - 2400 bauds - Ecran Superbright LCD - Clavier tactile AT - 101 touches - Ports série et parallèle - Adaptateurs CA et auto (compromis), piles (non comp) - Ecran Logiciel, MS DOS V3.2 - Menu de démarrage, calculatrice et agenda

Seulement 1795\$

INFORMATIQUE MERCIER

3188, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

LE Super MARCHÉ DE L'INFORMATIQUE

658-7022

LE MONDE

Au sommet, Gorbatchev a joué sur deux tableaux

♦ MOSCOU (NYTNS) - Lors de ses discussions au sommet de cette semaine, Mikhaïl Gorbatchev a trouvé en Ronald Reagan un partenaire utile lui permettant de faire progresser ses intérêts tant au plan international qu'au plan intérieur.

Par des moyens concrets ou symboliques, le leader soviétique a profité de la première visite à Moscou d'un président américain en 14 ans pour se préparer à la fois à faire face au successeur de Reagan et à affronter une conférence cruciale du Parti communiste soviétique plus tard ce mois-ci.

Mépris glacial

Réagissant avec une dure fermeté qui est souvent dissimulée par son charme et son charisme, Gorbatchev a réagi aux critiques de Reagan sur les violations des droits de l'homme en Union soviétique avec un mépris glacial qui

semblait destiné autant aux représentants étrangers qu'aux dirigeants soviétiques qui pourraient mésestimer ses volontés.

Cet aspect du message de Gorbatchev était évident lorsqu'en compagnie de sa femme, Raïssa, il a fait ses adieux aux Reagan sous les chandeliers rutilants de la salle Saint-Georges du Kremlin, la même salle où il avait accueilli dimanche le président américain.

Reagan s'est servi de l'occasion pour remercier Gorbatchev de son hospitalité et transmettre un message au peuple soviétique.

« Transmettez au peuple », a dit Reagan à son hôte, « les sentiments profonds d'amitié ressentis par nous et la population de notre pays à leur endroit ».

Gorbatchev, tout en demeurant courtois et aimable, choisit de dire que leur quatrième et possible dernière rencontre au sommet avait produit des résultats insuffisants.

« Notre dialogue n'a pas été facile », a-t-il dit à Reagan.

Comparant le dialogue soviéto-américain à un train qui quitte une voie dangereuse pour une qui est plus sûre, Gorbatchev a ajouté: « Ce dialogue, toutefois, a progressé beaucoup plus lentement que ne l'exige la situation réelle, à la fois dans nos deux pays et dans le monde entier ».

L'impatience et l'irritation dont a fait preuve Gorbatchev cette semaine a semblé une réaction défensive sa part aux critiques constantes de Reagan sur les politiques soviétiques des droits de l'homme.

Toutefois, les propos de Reagan ont eu peu d'impact en URSS, où les médias ont fait peu d'état des propos du président américain, si ce n'est pas en parler en les accompagnant de critiques acerbes.

A la fin de la visite, il était devenu apparent que les répliques de

Gorbatchev aux propos de Reagan ne visaient pas uniquement à faire taire les critiques voulant qu'il ait donné à Reagan la chance de faire campagne pour des libertés accrues en Union soviétique.

Avertissement

En répliquant vertement au président, lors de sa conférence de presse de mercredi, le tenant responsable du peu de progrès accomplis dans leurs discussions, Gorbatchev a semblé déterminer à démontrer qu'il n'avait pas l'intention de se laisser manipuler par qui que ce soit, incluant ses collègues du Parti communiste.

Ce dernier point a clairement été établi lorsqu'il a déclaré devant les caméras de la télévision que Boris Eltsine, démis de ses fonctions comme numéro un du Parti à Moscou, aurait à expliquer ses déclarations en faveur du limogeage du numéro 2 du Parti, Igor Ligachev. ●

Reagan rassure sa grande alliée

♦ LONDRES (d'après AFP) - Le président Reagan a assuré hier la première ministre britan-

Kohl en URSS

BONN (AFP) - Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl se rendra en Union soviétique dans la deuxième quinzaine d'octobre pour rencontrer Mikhaïl Gorbatchev, a annoncé hier dans un communiqué le porte-parole du gouvernement de Bonn Friedrich Ost. Gorbatchev viendra en Allemagne fédérale 6 mois plus tard environ, a-t-il précisé. Le chancelier ouest-allemand est le dernier des grands dirigeants occidentaux à ne pas avoir rencontré le numéro un soviétique.

Un calumet MOSCOU

(AFP) - Mikhaïl Gorbatchev a reçu hier après-midi au Kremlin des dizaines de présents, un calumet de la paix, une relique bouddhiste ou un chandail de football américain offerts par des représentants de mouvements pacifistes ou religieux. Trois heures durant, le leader soviétique, très détendu, a écouté ses invités lui parler de la paix, leur répondant tantôt sur un ton sérieux, parfois sur un ton enjoué. Ces membres d'organisations d'Indiens des États-Unis, de groupes pacifistes, écologistes ou de mouvements religieux étaient tous venus à Moscou à l'occasion du sommet.

Réussite LONDRES

(AFP) - Le sommet Reagan-Gorbatchev a été une réussite et le président américain a obtenu les résultats qu'il escomptait notamment dans le domaine du désarmement, a déclaré hier Howard Baker, secrétaire général de la Maison-Blanche. Baker a estimé que les deux dirigeants se comprenaient mieux désormais. « Ils se parlent très librement et très franchement ». Le meilleur moment du sommet a été le discours du président devant les étudiants de l'Université de Moscou, selon son adjoint.

nique Margaret Thatcher qu'il ne se laisserait pas pousser à conclure précipitamment un traité sur les armements stratégiques.

Réservant à Mme Thatcher, sa plus proche alliée, la primeure de ses impressions, le président américain lui a rendu compte en détail de sa quatrième rencontre avec Mikhaïl Gorbatchev, au cours d'un entretien de 45 minutes suivi d'un dîner au 10 Downing Street.

Reagan a notamment évoqué les progrès enregistrés dans le domaine du désarmement « et dans certains cas l'absence de progrès », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater. Le président a également invité Mme Thatcher à lui rendre visite à Washington au mois novembre, soit peu de temps avant la fin de son dernier mandat. L'invitation a été acceptée.

L'inquiétude de Reykjavik

Les alliés des États-Unis, et notamment la Grande-Bretagne, n'avaient pas caché leur inquiétude après le sommet de Reykjavik, en 1986, de voir Washington aller trop vite dans la voie du désarmement nucléaire.

Gorbatchev s'était plaint hier matin, en prenant congé de Reagan, que les négociations sur le désarmement progressaient trop lentement.

Fitzwater a expliqué que le président souhaitait des progrès aussi rapides que possible dans les négociations START, mais qu'il n'était pas question d'être l'esclave du calendrier.

Reagan doit dresser aujourd'hui dans un discours à Londres un premier bilan de son quatrième sommet. Il aura auparavant un entretien avec le premier ministre japonais Noboru Takeshita. En fin de journée, le président Reagan et sa femme Nancy prendront l'avion pour le voyage de retour aux États-Unis. ●



Habillée d'un tailleur sombre et coiffée d'un chapeau aux larges bords nord et blanc, Mme Thatcher, après avoir accueilli le président américain, a créé un précédent en lui permettant de se faire photographier dans la salle de réunion du cabinet au milieu des membres du gouvernement britannique.

Le leader soviétique estime qu'un vol commun vers Mars est une alternative à l'IDS

♦ MOSCOU (AFP) - Mikhaïl Gorbatchev a estimé hier que le projet de vol commun américano-soviétique en direction de la planète Mars était une « alternative » à l'Initiative de défense stratégique (IDS) chère au président Ronald Reagan.

« Je considère que le vol conjoint américano-soviétique vers Mars est une alternative à l'IDS et à la militarisation de l'espace », a-t-il déclaré au Kremlin devant des journalistes en recevant des représentants de mouvements pacifistes et religieux de divers pays venus en URSS à l'occasion du sommet.

« Lançons des vaisseaux cosmiques vers Mars et vers la Lune, cela permettra le développement des technologies et des possibilités humaines », a ajouté M. Gorbatchev répondant à une question d'un des participants.

Gorbatchev a réitéré sa proposition de vol commun soviéto-américain vers Mars à l'occasion du sommet de Moscou.

Pour le dirigeant soviétique, ce genre d'expérience « aura des retombées sous la forme de nouvelles technologies et de nouveaux matériels, de nouvelles connaissances et réalisations ». ●



Véhicule instable

Mis à l'essai par Consumer Reports, le Samurai de Suzuki, a échoué lamentablement dans les manœuvres de changements de direction, même à basse vitesse, ce qui a porté la revue, bible des consommateurs nord-américains, à lui décerner l'étiquette « non acceptable », une première en 10 ans de tests automobiles. Pour le test, le véhicule avait été muni de demi-arceaux de sécurité pour éviter les renversements. Le Consumer Reports a demandé aux autorités gouvernementales d'ordonner le rappel de tous les 150.000 Samurai vendus aux États-Unis et le versement de compensations aux acheteurs. Selon le magazine, la conception même du véhicule (trop étroit, trop léger et trop court) empêche des modifications pouvant corriger le problème d'instabilité.

EN BREF...

■ **Mystérieux missile** ROME (AP) - Le DC-9 italien qui s'est abîmé dans la mer Tyrrhénienne en 1980 a bien été victime d'un missile, a affirmé hier le quotidien italien Corriere della Sera, citant des sources proches des experts de la commission d'enquête. L'avion avait explosé en vol et ses 81 passagers avaient été tués. Une partie du fuselage de l'avion a pu être récupéré récemment et, selon le quotidien, l'enquête menée sur les débris montre bien que l'appareil a été la cible d'un missile. Le journal ajoute que les experts effectuent maintenant des recherches sur le produit chimique détecté sur les débris, afin de savoir à qui appartenait le missile.

■ **Etudiant israélien abattu** JERUSALEM (AP) - Une jeune israélienne arabe a tué à l'aube, hier, un étudiant d'un séminaire talmudique juif à Jérusalem-Ouest. La jeune femme de 18 ans, qui a admis le meurtre peu de temps après son arrestation, n'a pas donné d'explications mais il s'agirait d'un crime motivé par des sentiments anti-nationalistes israéliens, a déclaré le chef de police de Jérusalem Yossi Yehoudai. La jeune femme a ouvert le feu avec un pistolet sur l'étudiant qui se trouvait en compagnie d'un autre élève, dans un jardin public. Elle a été arrêtée au moment où elle tentait de prendre la fuite en faisant de l'auto-stop après avoir abattu l'étudiant.

■ **Menace de Noriega** WASHINGTON (AFP) - L'homme fort du Panama, le général Manuel Noriega, qui vient de défier les États-Unis en refusant un marché visant à lui faire quitter le pouvoir en échange de l'abandon de son inculpation pour trafic de drogue, a fait savoir qu'il pourrait rétablir les relations diplomatiques avec l'URSS si Washington s'entendait dans sa demande, a rapporté hier le Washington Times citant des responsables d'Amérique Centrale. Noriega aurait aussi manifesté son intention de renforcer ses liens avec Cuba.

■ **Pouvoir accru de Rafsanjani** PARIS (AFP) - Radio-Téhéran a annoncé hier que l'imam Ruhollah Khomeiny avait décidé de confier le commandement en chef des forces armées iraniennes au président du Parlement iranien, l'hodjatolislam Hachemi Rafsanjani, en lui donnant « pleins pouvoirs » pour unifier toutes les forces militaires, dont les Gardiens de la révolution. Cette décision fait suite à une proposition du président Ali Khamenei qui aurait adressé une lettre à Khomeiny insistant sur « la nécessité de confier à une seule personne la tâche de diriger, sous l'égide de l'imam, toutes les affaires concernant les forces armées ».

■ **Déchets chimiques** MOERDLJK, Pays-Bas (AFP) - Un projet de stockage de déchets chimiques de quatre pays européens au Congo a été abandonné en raison de la « publicité négative » ayant entouré l'affaire, a affirmé hier un porte-parole de l'entreprise néerlandaise qui devait assurer le transport des produits. Le porte-parole s'est déclaré déconcerté par les démentis officiels congolais sur l'existence d'un accord entre Brazzaville et sa firme, van Santen BV. Il a réaffirmé qu'un accord de principe « avait été conclu entre le gouvernement congolais d'une part, sa firme et une société du Liechtenstein d'autre part, Bauwerk AG, qui aurait ramassé les produits, en vue de stocker un million de tonnes de déchets en provenance de RFA et du Benelux ».

■ **Duarte parle de sa maladie** WASHINGTON (AFP) - Le président du Salvador Jose Napoleon Duarte a annoncé hier à Washington qu'il était atteint d'un cancer du foie et de l'estomac. « Je ne suis pas battu et je continuerai à me battre pour la liberté, pour la démocratie et pour ma santé », a affirmé Duarte au cours d'une conférence de presse improvisée à l'hôpital militaire Walter Reed où il est arrivé mercredi pour des examens. Il a démenti que le cancer s'étende également aux os et aux poumons comme l'avait déclaré son vice-président Rodolfo Castillo Claramont. Duarte est âgé de 62 ans.

■ **Cible du sida identifiée** PASADENA, Californie (AFP) - La « cible » ou le point d'attaché par lequel le virus du sida infecte les globules blancs dans l'organisme humain a été identifiée avec précision, a annoncé hier l'Institut de Technologie de Californie à Pasadena. Stephen Kent, l'un des responsables du CalTech a indiqué que « pour la première fois la structure à laquelle s'attachait le virus à la surface de la cellule avait été identifiée avec une précision acceptable ». Jusqu'à présent, on savait seulement que le virus du Sida infectait les globules blancs en s'attachant à une protéine, le CD-4, présente à leur surface. Les chercheurs du CalTech ont réussi à localiser l'endroit exact de l'infection, qui ressemble à une petite boucle à la surface de la protéine.

■ **Kaboul libère un journaliste** ROME (AFP, AP) - Fausto Biloslavo, un journaliste italien libéré à Kaboul après sept mois d'incarcération, est arrivé hier à Rome à bord d'un avion spécial. Le reporter de 26 ans s'est déclaré « prêt à demander un visa pour pouvoir repartir à Kaboul » pour continuer son travail de journaliste. Reporter de l'agence audiovisuelle Albatross Press, Biloslavo avait été arrêté en novembre dernier en Afghanistan, deux mois et demi après y avoir pénétré avec des groupes de rebelles. Il avait été condamné le 17 mars dernier à sept ans de prison pour « espionnage ». Sa libération suit de quelques jours celle du journaliste français Alain Guillo, qui avait été arrêté dans les mêmes circonstances.

Utilisant des skis-flotteurs, un Français a vaincu l'Atlantique

♦ PARIS (AFP) - Seul, sans vivres, sans eau et sans radio, un Français de 39 ans, Rémy Bricka, a réussi la traversée de l'Atlantique, des Canaries à Trinidad, sur des skis-flotteurs, ont annoncé hier à Paris les organisateurs de cette expédition.

Parti le premier avril de Santa Cruz de Ténérife, aux Canaries, Bricka, épuisé, a été recueilli mardi par un cargo japonais, à quelques dizaines de kilomètres de Trinidad, petite île des Antilles.

Profitant du courant nord-équatorial, Bricka a parcouru un peu plus de 5.700 km, à une moyenne de 90 km par jour, en « marchant » sur l'eau. Équipé de ses skis-flotteurs, ressemblant à des « petits ca-

nots » individuels de deux mètres de long, et s'aidant d'une pagaie double, il a parcouru jusqu'à 140 km par jour.

Il a été suivi de bout en bout grâce à une balise Argos, fixée sur une nacelle de 300 kg, qu'il tirait derrière lui. Celle-ci, dans laquelle il pouvait dormir et qui contenait un sac de couchage ensuite transformé en voile, contenait un réservoir pour les poissons qu'il pêchait, un autre pour recueillir l'eau de pluie, plus du matériel pour dessaler l'eau de mer.

Lorsqu'il a été recueilli près des côtes de Trinidad, Bricka souffrait de troubles de la vision et avait perdu une vingtaine de kilos. Il avait déjà traversé de la même manière la Méditerranée et la Manche. ●

Borken perd tout espoir de trouver des survivants

♦ BORKEN, RFA (AFP, AP) - Les sauveteurs ont abandonné, hier soir, tout espoir de retrouver des survivants au fond de la mine de lignite de Borken, ravagée mercredi par un coup de grisou.

La plus grande catastrophe minière depuis 26 ans en Allemagne fédérale a donc tué 57 personnes. Hier, les équipes de secours avaient découvert les cadavres de 36 des victimes et les recherches se poursuivaient pour retrouver ceux des 21 autres victimes. Ces disparus se trouvent dans la partie de la mine où le taux d'oxyde carbone apparut après l'explosion est le plus élevé.

Etant donné l'impossibilité d'y accéder directement, même avec un masque à gaz, les équipes de secours ont commencé à creuser des puits d'air afin de faciliter leur progression.

Morte lente

Seulement quelques-uns des mineurs de fond, dont une quinzaine étaient de nationalité turque, ont été tués sur le coup par l'explosion, les autres ont péri asphyxiés, leurs masques à gaz, n'ayant qu'une autonomie de deux ou trois heures.

La violence de l'explosion a été

ressentie à près de trois kilomètres à la ronde. Selon les experts, il s'agit d'un coup de grisou, une explosion de gaz qui a immédiatement déclenché « un coup de poussière », une déflagration brusque des poussières de charbon en suspension dans l'air.

Plusieurs jours

Les équipes de secours ont commencé hier après-midi à remonter les corps. Le travail pourrait durer plusieurs jours. Les sauveteurs, casqués, bottés et équipés de vêtements orange phosphorescents, descendent dans les puits avec des réserves d'oxygène.

« Le but des sauveteurs est de remonter les corps », a indiqué le responsable des secours Stefan Walcher, laissant ainsi entendre qu'il n'était même plus la peine de chercher d'éventuels survivants. « Il est quasiment exclu qu'il y ait des survivants », a déclaré pour sa part le maire de Borken Bernd Hessler.

La mine, dont la capacité de production était de 300.000 tonnes de lignite par an, ne sera sans doute pas remise en exploitation. Elle devait normalement fermer dans cinq ans. ●



La consternation se lisait, hier, sur le visage d'une parente d'une des victimes de Borken.

NON à la légalisation de la drogue

♦ WASHINGTON (NYTNS) - Des maisons de sondages ont recommandé aux candidats des partis démocrates et républicains de ne pas se prononcer en faveur de la légalisation de la consommation des drogues « dures ».

Une consultation nationale menée par quatre firmes de sondage a indiqué que la pire erreur qu'un candidat pourrait faire serait de parler en faveur de la légalisation de l'héroïne, de la cocaïne et du « crack », le puissant dérivé de la cocaïne.

Récemment, plusieurs responsables locaux, dont notamment le maire de Baltimore, ont émis l'avis que le meilleur moyen de régler les problèmes de la drogue et du crime organisé serait de légaliser l'usage des stupéfiants. Toutefois, 89 pour 100 de 1.000 électeurs, interrogés entre le 25 avril et le premier mai, se sont déclarés opposés à ce projet, qui ne reçoit l'approbation que de 7 pour 100 des répondants.

De plus, quatre répondants sur cinq prônent l'utilisation des forces armées aux frontières et le recours aux mesures économiques contre d'autres pays comme moyens pour lutter contre le trafic de drogue. ●

L'ÉCONOMIE

Sans assurance-chômage

500 mises à pied à l'usine de Newport

♦NEWPORT - N'ayant plus de poisson à traiter dans son usine, la Société des pêches de Newport a débauché 500 personnes, hier après-midi. Parce qu'ils ont travaillé seulement six semaines depuis le début de la saison de pêche, ces chômeurs n'ont pas droit à l'assurance-chômage.

par Jean Didier FESSOU

Cette situation est dramatique et elle pourrait déboucher sur une véritable explosion de colère si le gouvernement fédéral n'intervient pas immédiatement, avertit Mme Laurentine Beauchamp, présidente du syndicat qui représente ces travailleurs, un syndicat affilié aux Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ).

Une solution immédiate

Une telle situation guette également tous les autres travailleurs des usines de transformation du poisson en Gaspésie, en Côte-Nord, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Si bien que plusieurs milliers de personnes pourraient se retrouver au chômage sans avoir complété les dix semaines de travail obligatoires pour obtenir l'assurance-chômage.

Aussi Mme Beauchamp exige-t-elle d'Ottawa l'adoption immédiate d'une solution qui permettrait aux ouvriers des usines de transformation du poisson de pouvoir travailler quatre semaines supplémentaires: «Nous voulons que de nouveaux quotas de pêche soient alloués ou que le gouvernement nous donne maintenant les quotas de pêche du mois de septembre».

Sinon, menace-t-elle, il va y avoir de l'action: «Nous sommes acculés à la faillite et nous ne nous laisserons pas faire sans réagir».

Prix du blé: le consommateur profitera de la baisse

♦OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral entend s'assurer que les consommateurs profitent de la baisse anticipée des prix du blé.

C'est la promesse qu'a faite hier le ministre de l'Agriculture John Wise, alors qu'il répondait aux questions de l'opposition au sujet de l'abolition prochaine d'une mesure fédérale de soutien aux prix du blé.

Le ministre a aussi déclaré, en Chambre, que l'élimination de cette mesure n'était en rien liée à l'accord de libre-échange canado-américain.

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il versera \$227 millions en indemnisation aux producteurs de blé au cours de l'année-récolte qui débute le 1er août, pour compenser la disparition de la politique du double prix du blé.

En vertu de ce programme, le gouvernement garantirait jusqu'à \$220 la tonne pour le blé destiné à la consommation alimentaire intérieure, quels que soient les prix mondiaux de la céréale, et un maximum de \$404 la tonne, même si les prix mondiaux dépassaient ce niveau.

A l'heure actuelle, ce prix est fixé à \$257 la tonne.

En plus de son ministère, qui surveillera de près la situation, le ministère de la Consommation dispose aussi d'instruments lui permettant d'assurer que la baisse des prix du blé se reflète dans les prix aux consommateurs, a indiqué le ministre aux journalistes.

Blé et libre-échange

Se défendant d'agir en prévision de l'entrée en vigueur d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, le 1er janvier prochain, M. Wise a soutenu en Chambre que le gouvernement envisageait déjà le retrait de cette mesure de soutien des prix du blé en 1986. «Nous essayons d'assurer la viabilité de l'industrie canadienne de la transformation des aliments», a-t-il argué.

Mais à l'extérieur de la Chambre, M. Wise a reconnu qu'il serait difficile «de dissiper l'impression que cette décision a été prise à cause de l'accord de libre-échange».

Avec l'entrée en vigueur du libre-échange et la disparition des tarifs douaniers sur les aliments transformés importés des États-Unis, l'industrie canadienne de la transformation d'aliments aurait été moins concurrentielle par rapport aux compagnies américaines, qui ont accès à du blé à moindre coût, et le ministre a dû concéder qu'il aurait été impossible de poursuivre le programme fédéral une fois le libre-échange en vigueur. ♦

Nous allons manifester jusqu'à ce qu'Ottawa entende raison. La bataille ne fait que commencer».

Plus de poisson

Selon M. Lorenzo Albert, directeur de la Société des pêches de Newport, c'est parce que les pêcheurs ont épuisé leurs quotas que l'usine de Newport n'a plus de poissons à traiter et que 500 travailleurs sur 530 viennent d'être débauchés. À noter que 88 pour 100 de ces travailleurs sont des femmes.

En outre, précise M. Albert, ces 500 travailleurs viennent tout juste de traiter 5 millions de livres de poisson, principalement de la morue, après avoir travaillé 9 heures par jour, 7 jours par semaine.

Les 130 pêcheurs propriétaires de l'usine de Newport avaient droit à des quotas de pêche dans la zone 4P du golfe Saint-Laurent et dans la zone 4S autour de l'île d'Anticosti. Ouvertes toutes les deux le 22 avril, la zone 4P a été fermée le 28 mai et la zone 4S, le 1er juin. Depuis les bateaux sont restés à quai et il n'y a plus de poisson à traiter à l'usine. Environ 130 pêcheurs sont également sans emploi.

La zone 4S doit être réouverte pour quelques semaines à compter du mois de septembre.

Gestion des quotas

Selon M. Albert, la responsabilité de cette situation incombe totalement à Pêche et Océans Canada: «Il n'y a aucune politique de gestion des quotas de pêche et aucune planification. Les fonctionnaires ouvrent les zones de pêche et c'est la course folle aux poissons».

Il y a quelques années et avec les mêmes quotas, dit encore M. Albert, la saison de pêche durait beaucoup plus longtemps: 26 semaines en 1985, 21 en 1986 et 17 en 1987.

Pourquoi la saison de pêche raccourcit-elle ainsi année après année? D'abord parce que les bateaux et les équipements de pêche sont de plus en plus performants. Ensuite parce que les quotas de pêche ont diminué de 33 à 26,000 tonnes dans la zone 4P, explique-t-il.

Intérêt public

Soutenant que la gestion des pêches par le gouvernement fédéral allait à l'encontre de l'intérêt public, M. Albert réclame lui aussi une intervention immédiate d'Ottawa. Cette

intervention pourrait se faire de trois manières différentes:

- un support aux industriels de la pêche, notamment avec l'accès à la zone des 200 milles;

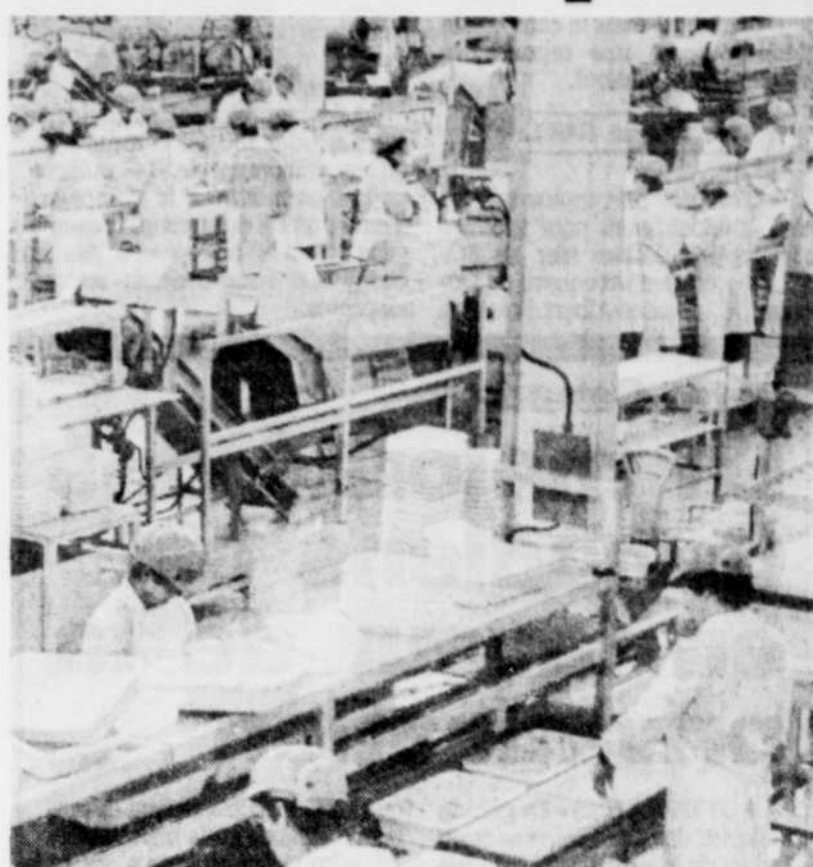
- une attribution de nouveaux quotas de pêche pour une période de 3 semaines;

- un programme de formation aux travailleurs des usines de transformation de poisson afin qu'ils puissent bénéficier de l'assurance-chômage.

Des négociations à ce sujet ont déjà été engagées entre les pouvoirs publics, à Ottawa, et les industriels de la pêche, précise-t-il.

Faisant autrefois partie des actifs de la coopérative des Pêcheurs unis du Québec, l'usine de la Société des pêches de Newport appartient à quelque 130 propriétaires de bateaux de pêche de la région de Newport, dans la baie des Chaleurs.

Procurant de l'emploi à 660 personnes, 530 en usine et 130 en mer, cette usine a été construite en 1984, au coût de \$16 millions, et elle a une capacité de traitement de 30 millions de livres de poisson par année. ♦



Selon le syndicat, une telle situation de chômage guette également tous les travailleurs des autres usines de transformation du poisson.

Faites grandir vos profits avec Cantel et Nissei.

Découvrez la toute dernière amélioration en matière de performance. Venez faire l'essai de la vedette du Bureau Mobile Cantel[®]. L'incroyable télécopieur Nissei est le premier en Amérique du Nord à fonctionner sur courant continu pour transmettre et recevoir de votre auto par une ligne cellulaire.

Imaginez! Avec le télécopieur Nissei, vous pouvez maintenant recevoir ou transmettre, en mouvement, des lettres, des factures, des documents et même des contrats signés.

Regardez de plus près... Le télécopieur Nissei sert aussi de photocopieur!

Abonnez-vous à Cantel et vous serez branché sur le réseau cellulaire le plus vaste au Canada. Et Cantel a le seul réseau pan-canadien de Centres de service pour vous garder en action.

Prenez de l'avance sur la route des profits avec le Bureau Mobile Cantel[®]. Visitez votre Centre de Service Cantel dès aujourd'hui.

"VITE...UN CONTRAT PAR TÉLÉCOPIEUR!"



MD Cantel Inc.

G. LEBEAU
1400, av. d'Estimauville
Giffard, Québec
661-1272

NISSEI

CANTEL

La compagnie de téléphone pour les gens qui bougent[™]

Le Bureau Mobile et le Message Mobile sont des marques déposées de Cantel Inc.

L'ÉCONOMIE

Aide financière pour l'usine de pâte de Matane

Québec accepte... Ottawa se fait attendre

♦ Le conseil des ministres québécois a finalement approuvé, mercredi, une formule d'aide financière pour le projet d'usine de pâte de Matane qui satisfait pleinement Donohue, mais la compagnie attend toujours une réponse du gouvernement fédéral.

par Hélène BARIL

« C'est pas mal moins que ce qu'on attendait, mais nous sommes satisfaits », a déclaré hier au SOLEIL le président du conseil de Donohue, M. Charles-Albert Poissant,

à propos de la décision du gouvernement québécois.

L'entente prévoit que la société d'État Rexfor investira \$35 millions en actions ordinaires et \$25 millions en actions privilégiées dans le projet de \$287 millions, soit \$10 millions de plus que prévu.

Le gouvernement garantira en outre 80 pour 100 des emprunts jusqu'à un maximum de \$147 millions, ce qui permettra à la compagnie d'emprunter à des taux plus avantageux, mais il ne prendra pas en charge les frais d'intérêt sur ces emprunts.

Donohue fera l'acquisition du réseau de scieries les Bois de l'Est, pour une somme qui reste encore à préciser, mais qui ne devrait pas dépasser \$13,5 millions, a expliqué M. Poissant.

Comme le gouvernement québécois voulait que Donohue achète tout de suite le réseau de scieries dont elle n'aura pas besoin avant au moins un an, le déficit prévu pour cette année, soit \$5,8 millions, sera épongé par l'État.

Quand elle en sera propriétaire, Donohue entreprendra de rationaliser les activités déficitaires des Bois

de l'Est. « L'entreprise privée ne peut pas se permettre de perdre \$4 ou \$5 millions par année », a dit M. Poissant.

Mais selon lui, les pertes d'emplois seront limitées parce que les travailleurs touchés pourront participer à la construction de l'usine (200 emplois prévus). « On pourrait même donner une priorité d'emplois à ces travailleurs dans l'usine. »

Encore des obstacles

L'entente conclue entre Donohue et le gouvernement québécois ne lève toutefois pas tous les obsta-

cles au projet d'usine de pâte qui doit créer 125 emplois à Matane.

À son tour, le gouvernement fédéral se fait prier pour accorder l'aide réclamée par Donohue. Jusqu'à maintenant, Donohue est assurée d'obtenir \$15 millions d'Ottawa en crédits d'impôt, un montant que la compagnie juge insuffisant.

« Avec cette seule contribution, ce serait douteux », que la compagnie aille de l'avant avec son projet, a dit hier le président du conseil de Donohue.

La compagnie a fait une secon-

de demande de subvention en vertu du programme Atlantique, demandant de qui est toujours sans réponse.

Donohue espère encore aller chercher \$35 millions de ce programme fédéral, « mais nous ne sommes pas trop optimiste », a ajouté M. Poissant.

Selon lui, si le gouvernement fédéral donnait « quelque chose d'acceptable », Donohue serait prête à accorder les contrats pour la construction de l'usine de Matane « demain matin ».

Péto-Canada

La majorité des Canadiens est en faveur de la privatisation

♦ OTTAWA (PC) - La grande majorité des Canadiens sont en faveur de la privatisation de Péto-Canada.

par Marie TISON

C'est ce qu'indique un sondage Gallup rendu public hier par la Coalition nationale des citoyens, un organisme à but non lucratif en faveur d'une réduction du rôle de l'État dans l'économie.

Au cours d'une conférence de presse hier matin, le président de la coalition, M. David Somerville, a conseillé au premier ministre Brian Mulroney de procéder à la privatisation de Péto-Canada avant les prochaines élections, compte tenu des résultats du sondage.

Entre le 4 et le 17 mai 1988, Gallup a demandé à 1,036 personnes d'approuver ou de désapprouver la déclaration suivante: « Nous devrions vendre toutes les actions de Péto-Canada à ses employés, à la direction et au public en général et garantir le contrôle aux Canadiens. »

A l'échelle nationale, 60 pour 100 des personnes interrogées ont approuvé cette déclaration, 18 pour 100 ont désapprouvé, 16 pour 100 n'ont ni approuvé, ni désapprouvé, et six pour 100 se sont dits sans opinion. Avec un échantillon de cette ampleur, les résultats sont exacts à plus ou moins quatre pour 100, 19 fois sur 20.

Un grande majorité des personnes interrogées dans chaque région du pays ont approuvé la privatisation de Péto-Canada, mais c'est au Québec que cette proposition a fait le maximum d'adeptes. Pas moins de 64 pour 100 des personnes interrogées au Québec ont approuvé la privatisation, et parmi eux, 50 pour 100 l'ont fortement approuvé, contre 41 pour 100 au niveau national.

Québec

M. Somerville s'est dit agréablement surpris par les résultats au Québec. Il a dit croire

que les Québécois avaient davantage confiance en la privatisation en raison des initiatives en ce sens du gouvernement libéral de Robert Bourassa, et de l'existence du Fonds de solidarité de la FTQ et du Régime d'épargne-action.



PETRO-CANADA

Il a ajouté que la controverse ayant entouré la création de Péto-Canada avait été plus vive au Canada anglais qu'au Québec.

Les résultats du sondage Gallup ont également montré que les partisans des trois partis étaient en faveur de la privatisation de Péto-Canada, même les partisans du NPD, qui milite pourtant contre toute privatisation.

Pas moins de 54 pour 100 des partisans néo-démocrates ont approuvé cette privatisation, et 24 pour 100 l'ont désapprouvé.

M. Somerville a tenu à souligner que parmi les 35 pour 100 des répondants qui ne savaient toujours pas pour qui voter lors des prochaines élections, 53 pour 100 approuvaient la privatisation de Péto-Canada, et 16 pour 100 la désapprouvaient.

Afin de remporter les prochaines élections, M. Mulroney devra courtiser ces indécis, a rappelé M. Somerville. En privatisant Péto-Canada et Air Canada, le premier ministre pourrait se gagner les faveurs d'une bonne partie de cet électoral, a-t-il soutenu.

Un sondage Gallup rendu public la semaine dernière par la Coalition nationale des citoyens a montré que 55 pour 100 des personnes interrogées approuvaient la privatisation d'Air Canada, alors que seulement 21 pour 100 s'y opposaient.

Un objectif d'au moins \$25 millions

Le projet de société à capital de risque pour la région se précise

♦ Afin d'assurer une saine capitalisation des entreprises régionales, notamment celles qui fondaient beaucoup d'espoir sur les REA, il est plus que temps de créer une société à capital de risque d'au moins \$25 millions, dans la région de Québec.

par Réal LABERGE

C'est un défi que doit maintenant relever la région de Québec, a lancé M. Réal Francoeur, vice-président de Structura, à l'intention des membres de l'Association des PME du centre du Québec, dont il était le conférencier invité, mercredi soir.

Les dirigeants de ce regroupement d'entreprises de la région, MM. Gabriel J. Giguère, président, et Richard Gaudreault, directeur général, ont fait part en premier au SOLEIL, à la mi-mai, qu'ils s'apprêtaient à prendre un nouveau virage, en lançant un fonds de capital de risque, notamment pour le lancement de jeunes entreprises.

Des démarches ont été amorcées pour en préciser la nature et les modalités de fonctionnement, de même que certaines difficultés d'implantation.

Selon M. Francoeur, pourquoi les entreprises de la région de Québec ne pourraient-elles pas maintenant souscrire \$25 millions, pour assurer l'avenir de nos entreprises,



Nouvel emblème de l'Association des PME

alors qu'elles viennent de fournir \$33 millions à la Fondation de l'université Laval, pour assurer le développement et la relève de ses ressources humaines.

Le projet se présente d'autant plus intéressant que chaque dollar d'équité rend généralement possible un endettement de \$3.

Dans les circonstances, a-t-il remarqué, une volonté ferme de concertation régionale et de prendre en main notre développement par le

capital de risque pourrait se traduire par un potentiel de \$100 millions, pour nos PME.

« Qu'on parle d'assurer la recherche et le développement de nouveaux produits, de développer la haute technologie, d'assurer le développement de l'industrie touristique ou d'accroître la création d'entreprises manufacturières, a souligné M. Francoeur, on doit agir ensemble et se donner les outils permettant de profiter au maximum des atouts de la région de Québec. »

Si plusieurs sociétés à capital de risques et banques d'affaires sont nées au lendemain du krach boursier du 19 octobre dernier, dans tous les cas les décideurs de ces initiatives et ressources sont à Montréal, « et c'est là que se prennent les décisions. »

Même des régions périphériques ont su s'affirmer comme des communautés dynamiques et volontaires et se pourvoir des outils essentiels à leur épanouissement, entre autres par la mise sur pied des Caisse d'entraide économique en 1964, les SODEQ en 1982 et le Fonds de solidarité de la FTQ.

Mais la région de Québec a aussi des personnes compétentes et prêtes à prendre les décisions qui s'imposent au développement régional et d'une société à capital de risque.

M. Francoeur a indiqué deux façons de mettre sur pied un tel fonds de solidarité régionale. Soit par l'apport de moyennes et grandes entreprises de la région, ou soit par le biais d'un véhicule semblable à celui du Fonds de solidarité, qui comporterait des avantages fiscaux équivalents.

Un prospectus pourrait être prochainement préparé, pour encadrer ce projet.

Une autre intervention de l'Association des PME du centre du Québec, au domaine du développement économique régional, a ajouté M. Francoeur, c'est l'implication du projet d'incubateur industriel, présentement à l'étude de plusieurs organismes de la région, en particulier le cégep de Limoilou, a-t-il mentionné.

Surtout comme accueil et soutien au démarrage des jeunes entreprises, c'est un actif susceptible de contribuer au dynamisme et à la prospérité économique de Québec et de sa région.

Mercredi soir, l'Association des PME du centre du Québec a présenté son nouveau logo, qui allie dans le bleu de la gestion et le rouge de l'entraide les trois lettres PME, invitant ses membres à s'unir « Pour une Meilleure Efficacité ».

Inter-Canadien

Depuis le 1er juin, les employés peuvent acquérir 20 pour 100 du capital-actions

♦ RIMOUSKI — Depuis le 1er juin, les 778 employés d'Inter-Canadien, c'est-à-dire Québécois et Inter-Québec, ont la possibilité de se porter acquéreur de 20 pour 100 du capital-actions de l'entreprise.

par Jean Didier FESSOU

Comme convenu par les actuels propriétaires lors de la privatisation de l'entreprise, en août 1986, tous les employés d'Inter-Canadien recevront en prime 100 actions chacun. De plus ils ont la possibilité de se porter acquéreur de 2,500 autres actions chacun d'ici au 1er juillet.

Au total, Inter-Canadien émettra 2,2 millions de nouvelles actions. La valeur moyenne de ces actions a été établie à \$3,10 l'unité par la firme de comptables agréés Coopers & Lybrand. Elles seront cédées aux employés au prix de \$2,79 l'unité.

Les salariés

Une fois l'émission terminée, en juillet, il y aura 13,3 millions d'Inter-Canadien en circulation (pour une valeur comptable de \$41,2 millions) et dont 62 pour 100 appartiendront aux salariés de l'entreprise (cadres et employés syndiqués).

Actuellement les actions d'Inter-Canadien sont détenues par M. Michel Leblanc (30), M. Marc Racicot (18), M. Marcel Dutil (8), les cadres supérieurs de l'entreprise (10) et Pacific Western (30).

Ces informations ont été rendues publiques par le vice-président aux communications d'Inter-Canadien, M. Guy Sarrazin, de passage à Rimouski à l'invitation du Club de presse.

Mauvaise réputation

Malgré sa mauvaise réputation après la privatisation de Québécois et d'Inter-Québec, mauvaise réputation que M. Sarrazin attribue à un « certain discours politique », Inter-Canadien a réussi à rétablir sa santé financière.

Au moment de sa privatisation, en 1986, l'entreprise réalisait des ventes annuelles de \$120 millions, avait une valeur comptable de \$7 millions et enregistrait des pertes de \$1,5 million par mois après avoir coûté \$96 millions aux contribuables québécois.

Aujourd'hui, l'entreprise réalise des ventes annuelles de \$84 millions, a une valeur comptable de \$41,2 millions et a enregistré un premier profit de \$1,6 million en 1987 (comparativement à des pertes de \$11 millions en 1986).

Tout cela ne s'est pas fait sans mal et sans casse, admet M. Sarrazin, puisque le nombre d'employés est passé d'un peu plus de 900 à 778 aujourd'hui. Mais, surtout, c'est l'image publique de l'entreprise qui en a fortement souffert.

L'avenir

Les choses vont nettement mieux et l'image de l'entreprise s'est rétablie auprès du public, soutient M. Sarrazin, en particulier auprès de ses 700,000 usagers, dont 85 pour 100 voyagent « pour affaires ».

Pétrole

L'Irak pourrait faire partie d'un accord entre tous les producteurs

♦ WASHINGTON (AFP) - L'Irak est prêt à augmenter sa production de pétrole sans exclure cependant de faire partie d'un accord avec l'OPEP et des pays non membres de l'organisation (NOPEP), selon des interviews du ministre irakien du Pétrole Abdul Rahim Al-Chalabi, publiées par la presse américaine.

L'Irak, selon des propos du ministre rapportés par le « Wall Street Journal », n'est pas prêt à faire partie du système de quota de l'OPEP à moins que les 12 autres pays membres de l'organisation lui attribuent un quota égal à celui de l'Iran de 2,36 millions de barils par jour (MBJ).

Tant que cette condition ne sera pas acceptée, a-t-il ajouté d'après le quotidien, l'Irak produira plus. Selon des estimations, sa production est actuellement de 2,5 MBJ, soit plus du double d'il y a cinq ans.

« S'il y a un accord entre les 12 autres pays membres et les pays non-OPEP, il est naturel que nous en fassions partie », a ajouté cependant le ministre qui a effectué la

semaine dernière une visite aux États-Unis.

Selon d'autres propos rapportés par le « New York Times », le ministre a affirmé que « l'OPEP n'a aucun moyen de limiter la production d'un de ses membres ».

Selon le quotidien new-yorkais, la volonté affichée par l'Irak d'augmenter sa production coïncide avec une offensive militaire de Bagdad dans sa guerre avec Téhéran et correspond à la confiance grandissante du gouvernement du président Saddam Hussein.

Paul Berthiaume nommé président de la SGF

♦ MONTRÉAL (PC) - Un ancien député-ministre libéral, M. Paul Berthiaume, vient d'être nommé président du conseil et président et chef de la direction de la Société générale de financement (SGF).

Cette décision, qui a été prise lors d'une assemblée du conseil d'administration de la SGF, vendredi dernier, a été annoncée hier par le ministre de l'Industrie et du Com-

merce, M. Daniel Johnson. M. Berthiaume remplace M. Yvon Marcoux, qui a annoncé il y a quelque temps son départ de la SGF.

Il a été député de la circonscription de Napierville-Laprairie à l'Assemblée nationale de 1970 à 1976 de même que ministre d'État aux Transports et aux Finances et membre du Conseil du trésor.

Voici jusqu'à quel point nous donnons de l'intérêt à votre Certificat de Placement Garanti.

10 1/4%

Taux pour 5 ans

MONTANT MINIMUM DE 1000 \$

Taux sujets à confirmation.

Renseignez-vous sur nos primes pour le 3ième âge.



Fiducie La Métropolitaine

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

2954, boul. Laurier
Bureau 015
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4T2
657-1364

À peine commencé, déjà fini.

Voilà ce qui caractérise le travail effectué avec les deux nouveaux ordinateurs de la famille PS/2 IBM. Pourquoi? Parce que la vitesse de ces ordinateurs réduit le temps qui sépare le début et la fin d'une tâche pour vous rendre encore plus productif.

Le modèle 70. Le dévoreur de nombres qui a de la vitesse et de la puissance à revendre. C'est l'ordinateur de table le plus rapide de la famille PS/2.

Son puissant processeur 386 travaille de concert avec une mémoire rapide pour vous offrir le meilleur débit possible. Ainsi, quels que soient vos besoins, vous pouvez avoir de la puissance à profusion. Et avec l'architecture de microcanal du modèle 70, vous êtes libre d'utiliser cette puissance là où vous le voulez.

Le modèle 50 Z. «Z», car le temps d'attente est égal à zéro : sitôt dit, sitôt fait. En termes simples, la mémoire rapide de ce PS/2 travaille au même

rythme que son processeur 286 à hautes performances. Le traitement informatique est donc rapide, ininterrompu.

En tout, vous avez le choix entre cinq nouvelles puissantes solutions PS/2 : le modèle 70 offre trois vitesses de traitement et le modèle 50 Z propose deux options de mémoire.

Quel que soit l'ordinateur de la famille PS/2 que vous adopterez, vous serez sûr d'investir dans le système du présent, branché sur le futur.

Pour plus d'informations sur les nouveaux modèles du PS/2 IBM, adressez-vous à votre distributeur agréé IBM. Pour connaître l'adresse du distributeur le plus près de chez vous, appelez le 1 800 465-6600.

The IBM logo, consisting of the letters "IBM" in a bold, sans-serif font, with horizontal stripes running through the letters.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Les Alarmes du Québec achète - Les Alarmes du Québec Inc., une filiale du Groupe Vidéotron dans la région de Québec, vient de faire l'acquisition de la clientèle et des avoirs d'un groupe de trois compagnies : Les systèmes d'alarmes et électroniques Ace Ltée; Service de surveillance de systèmes Montech; et les installations supérieures. Ces trois compagnies représentent un chiffre d'affaires de \$2 millions. Les Alarmes du Québec étend ainsi son marché à Montréal et tout le Canada.

■ OPEP : conférence reportée - PARIS - La conférence ministérielle ordinaire des 13 pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a été repoussée du 8 juin au 11 juin à Vienne, a-t-on appris, hier, auprès du secrétariat de l'OPEP dans la capitale autrichienne. Le report de cette réunion serait dû à la tenue du sommet arabe à Alger, auquel participent plusieurs pays de l'OPEP, et qui débute le 7 juin, selon certaines sources. Lors de la conférence ordinaire, les 13 membres de l'OPEP doivent s'efforcer de fixer le niveau du plafond de production globale et des quotas individuels de production pour le second semestre 1988 et discuter des modalités de la coopération avec des pays exportateurs de pétrole non-membres de l'Organisation.

■ Magasins US : mois médiocre - WASHINGTON - Le mois de mai a été à nouveau médiocre pour les grands magasins américains qui ont enregistré une très faible hausse de leurs ventes et parfois même un léger recul, selon les statistiques professionnelles publiées hier. Les ventes de Sears, Roebuck and Co., première chaîne de grands magasins aux États-Unis, ont augmenté, à nombre de magasins constant, de 0,2 pour 100 en mai par rapport à avril, et de 1,1 pour 100 pour les quatre premiers mois de son exercice financier (février à mai) par rapport à la même période de 1987.

■ Jet Aviation achète PHH Group - ZURICH - Le groupe zurichois de location d'avions Jet Aviation reprendra à la mi-juin la société américaine PHH Group Inc., à Bedford, également spécialisée dans le secteur de l'entretien et de la location d'avions, a indiqué la société mercredi. Cette transaction porte de 60 à 120 appareils la flotte gérée par Jet Aviation, qui englobera désormais aussi bien des Boeing 707 et des DC-8 que des avions d'affaires. Le prix de l'opération n'a pas été divulgué. Selon ses propres indications, Jet Aviation serait la plus importante société de location et d'entretien d'avions de transport privé du monde.

■ G.B. : relèvement des taux - LONDRES - Les banques commerciales britanniques ont relevé leur taux d'intérêt d'un demi-point jeudi, suivant l'exemple de la Banque d'Angleterre, pour atteindre un taux de base de huit pour cent.

■ Déficit du commerce français - PARIS - Le commerce extérieur de la France a enregistré en avril un déficit de 2,1 milliards de francs (\$370 millions US environ) en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé jeudi le ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur. Le solde des échanges commerciaux français évolue en dents de scie depuis le début de l'année. Il était excédentaire de 1,8 milliard de FF en mars (\$320 millions US) après avoir enregistré un déficit record de 5,2 milliards (\$900 millions US) en février.

■ Pernod-Ricard acquiert Yoo-Hoo - PARIS - Le groupe français Pernod-Ricard vient de prendre par l'intermédiaire de sa filiale Austin Nichols le contrôle de la société Yoo-Hoo, numéro un américain des boissons chocolatées, a annoncé hier le groupe dans un communiqué. Dans l'organigramme de Pernod-Ricard, Yoo-Hoo Industries s'inscrit désormais comme filiale d'Austin Nichols au même titre que Boulevard Distillers (bourbon Wild Turkey) et Orangina International. Fondée en 1926, Yoo-Hoo réalise un chiffre d'affaires d'environ \$60 millions et compte près de 150 collaborateurs. Sa marque principale «Yoo-Hoo» est une boisson chocolatée non gazeuse.

■ Occidental Petroleum en URSS - MOSCOU - Un accord en vue de la construction par un «consortium international» d'un complexe industriel en Sibirie occidentale a été signé mardi, a annoncé mercredi à Moscou M. Armand Hammer, président de la compagnie américaine Occidental Petroleum. M. Hammer, qui entretient d'excellentes relations avec le Kremlin depuis les premières années de l'URSS, a indiqué lors d'une conférence de presse que ce «complexe» fabriquerait des matières plastiques. Il n'a cependant pas précisé le montant de l'investissement que cela représenterait pour sa compagnie ni la date à laquelle la production commencerait.

■ 4% plus de logements vendus - WASHINGTON - Les ventes de logements neufs ont augmenté de 4 pour 100 en rythme annuel en avril aux États-Unis pour atteindre leur plus haut niveau des 12 derniers mois, a annoncé hier le département du Commerce. Cette augmentation mensuelle, la troisième consécutive, a fait suite à un accroissement de 1,2 pour 100 en mars et de 11,4 pour 100 en février, a précisé le département. Ces trois augmentations mensuelles avaient été précédées par trois mois de baisse que les analystes avaient attribué au krach boursier du 19 octobre.

Résultats financiers

TECRAD INC. Pour le premier semestre, les ventes ont atteint \$2,6 millions, en hausse de 82 pour 100 sur l'année précédente. Les bénéfices nets atteignent \$274,939 (6c l'action), contre \$195,329 un an plus tôt. Même si des délais de livraison de la part de fournisseurs retardent la production, le bénéfice pour l'exercice devrait être supérieur à celui de l'année précédente, indique la compagnie.

BIOREX GROUPE-CONSEIL Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé est passé à \$1,2 million, soit 31 pour 100 d'augmentation sur l'exercice précédent. La compagnie affiche une perte d'exploitation de \$21,636 (4c l'action), malgré tout inférieure aux prévisions.

HÉROUX INC. Les ventes de l'exercice terminé le 31 mars 1988 ont été de \$48,9 millions, contre \$26,2 millions l'exercice précédent. Le bénéfice net est passé de \$3,4 millions en 1987 à \$5,4 millions (54c l'action) en 1988. L'augmentation des ventes est surtout due aux importantes livraisons de pièces et d'équipements d'atterrissage pour l'armée de l'air américaine.

BANQUE LA LAURENTIENNE Le revenu net consolidé de la Banque pour les six premiers mois de son exercice a été de \$12 millions, alors qu'il était de \$12,6 millions un an plus tôt. Le revenu net par action du semestre est de 57c, contre 68c en 1987. L'actif consolidé a augmenté de 8,1 pour 100, à \$4,6 milliards, tandis que le pourcentage des prêts par rapport à l'actif passait de 49,8 pour 100 à 67,4 pour 100.

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE La Banque de Commerce a annoncé, hier, des revenus nets consolidés de \$127,4 millions pour le trimestre terminé le 30 avril 1988, soit une progression de 37 pour 100 par rapport à la même période l'an dernier. Les revenus du premier semestre de l'exercice 88 ont été de \$277,9 millions, une hausse de 34 pour 100 sur l'année précédente.

Les exportations agricoles US à leur plus haut niveau depuis 84

◆ WASHINGTON (AFP) - Les exportations agricoles américaines ont totalisé 14,8 milliards de tonnes en mars, atteignant leur plus haut niveau depuis décembre 1984, a annoncé le département américain de l'Agriculture (USDA).

De son côté le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Richard Lyng, a prédit dans un discours prononcé le même jour devant le National Press Club que les États-Unis exporteraient cette année pour quelque 33 milliards de dollars de produits agricoles, dégageant un excédent possible de 12 milliards de dollars.

Le volume des exportations agricoles en mars a dépassé de 29,8 pc celui enregistré le même mois un an auparavant, a précisé l'USDA et a représenté une valeur de 3,3 milliards de dollars. Les exportations

agricoles de mars ont permis de dégrader un excédent de 1,38 milliard de dollars, le plus important depuis décembre 1984, a-t-on ajouté de même source.

Pour la période allant de janvier à mars, les exportations agricoles américaines ont totalisé 77,3 mil-

lions de tonnes estimés à 17,8 milliards de dollars soit une augmentation de respectivement 21,3 pc et 22,7 pc par rapport à la période correspondante en 1987.

Enfin, l'USDA prévoit que les États-Unis exporteront 145,5 mil-

lions de tonnes de produits agricoles au cours de l'année fiscale 1988 pour une valeur de 33,5 milliards de dollars, soit une progression de respectivement 10,9 pc et 16,7 pc sur la période correspondante en 1987. L'année fiscale débute le 1er octobre aux États-Unis.

La Réserve fédérale serait intervenue contre le dollar

◆ NEW YORK (AFP) - La Réserve Fédérale (Fed) américaine serait intervenue hier pour enrayer la montée du dollar, selon des cambistes de plusieurs banques européennes à New York.

M. Robert Hatcher, chef cambiste de la salle de change de la banque Barclay, à New York, a affirmé

que la Fed avait fait sentir sa présence quand le dollar avait dépassé les 1,73 mark allemand.

«La Fed a probablement voulu du dollar contre du DM» en fin de matinée, a déclaré M. Hatcher.

Cette impression a été partagée par un cambiste de l'European

American Bank à New York qui a également fait part de rumeurs selon lesquelles la Bundesbank serait également intervenue sur le marché pour casser la montée du billet vert.

Interrogé, un porte-parole de la Réserve Fédérale s'est refusé à tout commentaire.

TORONTO

(suite de la page A-10)

Titres Ventes Hautes Bas Ferm. Chang.

Alcan	148,00	147,00	147,00	-1,00
Bell	100,00	99,00	99,00	-1,00
Imperial Oil	100,00	99,00	99,00	-1,00
Ontario Hydro	100,00	99,00	99,00	-1,00
Scotiabank	100,00	99,00	99,00	-1,00
St. Lawrence	100,00	99,00	99,00	-1,00
TSE 300	100,00	99,00	99,00	-1,00
Unicorp	100,00	99,00	99,00	-1,00
Windsor	100,00	99,00	99,00	-1,00
Yukon	100,00	99,00	99,00	-1,00
Zenith	100,00	99,00	99,00	-1,00

Options transigées

Cours des options Trans-Canada transigées

Un contrat d'option est de 100 actions.

Alcan	148,00	147,00	147,00	-1,00
Bell	100,00	99,00	99,00	-1,00
Imperial Oil	100,00	99,00	99,00	-1,00
Ontario Hydro	100,00	99,00	99,00	-1,00
Scotiabank	100,00	99,00	99,00	-1,00
St. Lawrence	100,00	99,00	99,00	-1,00
TSE 300	100,00	99,00	99,00	-1,00
Unicorp	100,00	99,00	99,00	-1,00
Windsor	100,00	99,00	99,00	-1,00
Yukon	100,00	99,00	99,00	-1,00
Zenith	100,00	99,00	99,00	-1,00

AMÉRICAINES

Ventes

Titres Ventes Hautes Bas Ferm. Chang.

Alcan	148,00	147,00	147,00	-1,00
Bell	100,00	99,00	99,00	-1,00
Imperial Oil	100,00	99,00	99,00	-1,00
Ontario Hydro	100,00	99,00	99,00	-1,00
Scotiabank	100,00	99,00	99,00	-1,00
St. Lawrence	100,00	99,00	99,00	-1,00
TSE 300	100,00	99,00	99,00	-1,00
Unicorp	100,00	99,00	99,00	-1,00
Windsor	100,00	99,00	99,00	-1,00
Yukon	100,00	99,00	99,00	-1,00
Zenith	100,00	99,00	99,00	-1,00

MONNAIES

TORONTO (PC) - Voici les

taux des devises étrangers que

Alcan	148,00	147,00	147,00	-1,00
Bell	100,00	99,00	99,00	-1,00
Imperial Oil	100,00	99,00	99,00	-1,00
Ontario Hydro	100,00	99,00	99,00	-1,00
Scotiabank	100,00	99,00	99,00	-1,00
St. Lawrence	100,00	99,00	99,00	-1,00
TSE 300	100,00	99,00	99,00	-1,00
Unicorp	100,00	99,00	99,00	-1,00
Windsor	100,00	99,00	99,00	-1,00
Yukon	100,00	99,00	99,00	-1,00
Zenith	100,00	99,00	99,00	-1,00

FRUITS ET LÉGUMES

par la PRESSE CANADIENNE

MONTREAL (PC) - Voici les prix de gros des légumes

Alcan	148,00	147,00	147,00	-1,00
Bell	100,00	99,00	99,00	-1,00
Imperial Oil	100,00	99,00	99,00	-1,00
Ontario Hydro	100,00	99,00	99,00	-1,00
Scotiabank	100,00	99,00	99,00	-1,00
St. Lawrence	100,00	99,00	99,00	-1,00
TSE 300	100,00	99,00	99,00	-1,00
Unicorp	100,00	99,00	99,00	-1,00
Windsor	100,00	99,00	99,00	-1,00
Yukon	100,00	99,00	99,00	-1,00
Zenith	100,00	99,00	99,00	-1,00

DIVIDENDES

par la PRESSE CANADIENNE

Aur Resources Inc., semestre clos 31 mars 1988,

Alcan	148,00	147,00	147,00	-1,00
Bell	100,00	99,00	99,00	-1,00
Imperial Oil	100,00	99,00	99,00	-1,00
Ontario Hydro	100,00	99,00	99,00	-1,00
Scotiabank	100,00	99,00	99,00	-1,00
St. Lawrence	100,00	99,00	99,00	-1,00
TSE 300	100,00	99,00	99,00	-1,00
Unicorp	100,00	99,00	99,00	-1,00
Windsor	100,00	99,00	99,00	-1,00
Yukon	100,00	99,00	99,00	-1,00
Zenith	100,00	99,00	99,00	-1,00

L'ÉCONOMIE

Libre-échange

Les Américains ne changeront pas l'entente

♦ MONTREAL (PC) - Les deux comités du Sénat et de la Chambre des représentants qui arrêteront le libellé de la loi sur le libre-échange ne dénatureront en rien l'esprit de l'entente historique intervenue entre les gouvernements américains et canadiens.

De passage à Montréal, M. C. William Verity, ministre du Commerce des États-Unis, s'est dit très confiant que la législation sur le libre-échange que doivent entériner les élus américains sera en tout point fidèle à l'Accord qu'ont ficelé les négociateurs des deux pays.

«Ce que nous verrons dans le bill plaira aux Canadiens et pourrait aller plus loin que l'Accord lui-même», a prédit M. Verity, qui garde bon espoir que la version finale du traité sera présentée le 15 juin pour son adoption en août, juste avant les vacances du Congrès.

Membre du Cabinet du président des États-Unis, M. Verity prenait la parole hier devant des gens d'affaires réunis à Montréal à l'occasion d'un colloque sur le libre-échange organisé par le cabinet d'experts-comptables Coopers Lybrand.

Le ministre a invité les Canadiens à ne pas accorder une importance indue aux «éléments de friction» qui ont pu exister relativement au commerce entre les deux pays, comme le différend du bois d'oeuvre, mais plutôt de «partager ma satisfaction devant cette nouvelle procédure législative aux États-Unis qui n'a conduit à aucune dilution sérieuse de la lettre ou de l'esprit de l'Accord sur le libre-échange».

Chez nos voisins du Sud, le texte de la législation est présentement

discuté devant le Comité des Finances du Sénat et le comité des Voies et Moyens de la Chambre des représentants. Passé cette étape, le traité sera soumis au Congrès qui devra l'accepter ou le rejeter, sans possibilité d'amendement.

M. Verity a souligné que les élus se sont comportés dans ces comités en hommes d'Etat et n'ont pas accédé à toutes les doléances, ni même à la plupart. «Quand les comités ont été tentés de céder, l'administration a bataillé ferme et avec succès contre les clauses restrictives qui dépassaient l'intention de l'Accord», a-t-il soutenu.

Anti-protectionniste, comme tous ceux de l'entourage du Président, M. Verity estime que grâce au libre-échange, les économies des deux pays fonctionneront plus efficace-

ment. «C'est d'une importance vitale. La réalité, c'est que nous vivons et faisons affaire dans un marché global. Il n'est plus possible de s'en tenir aux marchés régionaux, si jamais cela a été le cas. Nous ne pouvons faire — ou tenter de faire — de l'Amérique du Nord une forteresse», a-t-il prévenu.

Sécurité énergétique

En outre, le ministre a signalé que des échanges plus libres accroîtront notre «sécurité énergétique mutuelle» et que les projets d'exploration en matière d'énergie seront en mesure d'attirer les investissements nécessaires pour les mener à bien.

A une question d'un journaliste qui voulait savoir si la décision du gouvernement canadien de subventionner, au profit des fabricants de

vêtements du pays, les tarifs appliqués aux fils et tissus importés d'Asie, était jugée contraire à l'Accord par l'administration américaine, M. Verity a dit ignorer qu'il y ait un quelconque problème entre les deux pays quant au textile. Prenant la relève, un de ses aides de camp a précisé qu'il ne s'agit pas d'une «question importante».

loto-québec		Résultats	
Tirage du 88/06/01		GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 2 009 499,10\$
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		5/6 +	4 189 786,00\$
2 20 24 34 43 49		5/6	177 3 279,80\$
No complémentaire: 41		4/6	10 998 101,50\$
		3/6	220 566 10,00\$
		VENTES TOTALES: 148 249 919,00\$	
		PROCHAIN GROS LOT 88-06-04 (APPROXIMATIF): 4 200 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

À LA BAIE, C'EST L'AURORE DU JOUR DES AUBAINES-MYSTÈRE

SAMEDI 4 JUIN

ÉCONOMISEZ 10-15-20 ou 25%

la Baie

DES RABAIS SPÉCIAUX POUR NOS CLIENTS
SONT CACHÉS SOUS CE SCEAU
NE PAS ENLEVER LE SCEAU

qui sera enlevé seulement par un vendeur la Baie
Achat en magasin seulement.

Si vous n'avez pas encore
reçu votre carte Gratte-
Aubaines par la poste, venez
en chercher une à la Baie!

Vous serez prêt à économiser sur presque toute la marchandise
en magasin. Voir les exceptions à droite.
ACHAT EN MAGASIN SEULEMENT.

Vous êtes assuré
d'économiser au moins 10%!

Peut être même jusqu'à 25% sur presque tous les articles à la Baie!
Mais le montant que vous économiserez demeure secret jusqu'à ce qu'un
vendeur de la Baie gratte le sceau.

ÉCONOMISEZ 10%* SEULEMENT!

Sur les électroménagers,
fours micro-ondes, chaînes
stéréo, magnétoscopes
et téléviseurs.

*Seulement 10% de rabais sur ces articles, peu importe le pourcentage
de rabais indiqué sur votre Carte d'escompte Gratte-Aubaines.

LES ÉCONOMIES SONT VALABLES sur la marchandise à prix
ordinaire, en solde ou à prix réduits pour liquidation.
UTILISEZ VOTRE CARTE la Baie, MasterCard, Visa, American Express
ou Simpson ou payez COMPTANT!

EXCEPTIONS: Tabacs, restaurants, produits alimentaires, produits
pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, articles 'Polo', sacs
à main Bree, commandes spéciales, chèques-cadeaux ainsi que la
plupart de service à la clientèle: salons de coiffure, First Lady, studio de
photo, réparation de montres et autres, Slick, Service de nettoyage à
domicile, Voyages American Express, entreposage des fourrures, la
Billetterie, le Fleuriste et l'emballage-cadeau.

Note: Les rayons sous licence et services peuvent varier selon les
magasins. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le
magasin la Baie de votre localité.

Les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson (actifs et retraités)
de ses succursales et filiales ainsi que les membres de leurs familles
immédiates ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 25%.

*Les rabais sont répartis comme suit:

Vous avez 1 chance sur 100 d'obtenir un rabais de 25%
Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 20%
Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 15%
Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 10%

L'occasion de vous équiper à bon prix pour l'été... et
n'oubliez pas, la fête des Pères s'en vient!

FIEZ-VOUS À LA BAIE POUR LES JOURS DES AUBAINES-MYSTÈRES!

LA CHAUMINE
VOUS INVITE!

Un hamburger en panier
servi avec frites et salade
de choux.

2⁹⁹

Pause-détente de l'après-midi: réga-
lez-vous d'un délicieux morceau de
tarte aux cerises servi avec un café.

99¢

Prix en vigueur
le samedi 4 juin
seulement.

la Baie